

Rapport d'activités 2015



Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière

Mesdames, Messieurs,

Vous avez entre les mains l'édition 2015 du Rapport d'Activités de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière. Comme chaque année, il est tout d'abord établi pour répondre à l'obligation légale posée par la Loi du 12/7/1999 à ce que chaque Président d'une structure intercommunale, établisse annuellement et envoie au maire de chaque commune membre avant le 30 septembre, un rapport retraçant l'activité de la Communauté de communes.

Au-delà de cette figure de style juridique imposée, il a surtout vocation à présenter l'activité de notre structure au travers de ses compétences exercées, ses services, ses bilans financiers et sociaux et ses tableaux de bords qui représentent tous autant de pertinents indicateurs.

Vous pourrez le constater, toutes nos actions communautaires conduites par mes Vice-Présidentes/Vice-Présidents et moi-même avec les services communautaires, concourent à tenter de faciliter la vie et le quotidien de tous les types de publics, ce dans un grand nombre de domaines.

Notre jeune Communauté de communes est bien active et présente dans tous les domaines de la vie de chacun et ce de façon intergénérationnelle : Structure multi-accueil communautaire « Capucine », Relais d'Assistants Maternelles, portage de repas pour les seniors, accueils de loisirs communautaires, mini-séjours d'été, Centre aquatique « Aquavexin », Voie Verte Gisors-Gasny, transport scolaire de près de 1 500 élèves par jour, transport et apprentissage de la natation aux scolaires, voiries communales déneigées/salées l'hiver et remises en état l'été, réhabilitation des installations d'assainissement non collectif, gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage, développement économique en attirant de nouvelles entreprises dans la Zac communautaire du Mont de Magny, aménagement numérique...

*Par ailleurs, ce rapport annuel met aussi en exergue les éléments de mutualisation que notre structure met en place et sur ce point, la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière œuvre déjà depuis plusieurs années dans cette démarche avec un objectif clair : **Rendre toujours plus de services aux habitants du territoire communautaires dans un cadre plus efficace, moins onéreux et d'optimisation des ressources humaines et financières.** A cet effet, de nombreuses compétences font l'objet de services mutualisés sous toutes leurs formes : conventions de mises à disposition de personnel, conventions de prestations de services, recrutement intercommunautaires, conventions de groupements de commandes pour les achats publics....*

Enfin, ce rapport constituera dans quelques mois, un document « historique » puisque notre Communauté de communes fusionnera au 1^{er} janvier 2017 avec son homologue du canton d'Etrépagny : Ainsi, cette édition 2015 dans ses données présentées est pratiquement une dernière.

Nul doute que nous serons relever avec vous tous, le nouveau défi et les nombreux challenges qui s'ouvrent à nous avec ce futur territoire communautaire de près de 32 000 habitants.

Je vous souhaite une bonne lecture à tous !



James BLOUIN

**Président,
Maire d'Authevernes**

Mot du Président	PAGE 2
Sommaire	PAGE 3
Le Territoire communautaire	PAGE 4
L'Administration Générale	PAGE 5
Les Finances	PAGE 11
Les Ressources Humaines	PAGE 16
La Communication	PAGE 22
Le Secrétariat	PAGE 24
L'Aménagement Numérique	PAGE 28
Le Service d'Assainissement Non Collectif	PAGE 30
Les Espaces Verts	PAGE 37
L'Aménagement de l'Espace	PAGE 39
Le Développement Économique	PAGE 40
L'Aire d'accueil des Gens du Voyage	PAGE 42
Les Sports et Loisirs	PAGE 45
La Voirie	PAGE 50
L'Enfance-Jeunesse	PAGE 59
La Petite Enfance	PAGE 63
Le Portage de Repas	PAGE 66
Les Transports	PAGE 68
La Mutualisation	PAGE 72

Services et équipements de la Communauté de Communes Gisors-Epte-Lévière



SPORTS ET LOISIRS

- Aquavexin, son centre aquatique communautaire ; près de 200 000 visiteurs par an.
- La Voie Verte Gisors-Gasny sur 24 kilomètres.

ENVIRONNEMENT

- Contrôle des assainissements non collectifs.
- Réhabilitation chaque année des assainissements non collectifs polluants des particuliers.

TRANSPORTS SCOLAIRES

- Transport de la Maternelle au Lycée de tous les élèves du territoire.
- Prise en charge des transports et des locations de bassin d'Aquavexin afin que toutes les écoles publiques du territoire communautaire envoient et apprennent à nager à leurs enfants du CP au CM2.

ACCUEIL DES ENFANTS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

- 3 centres de loisirs communautaires (Bazincourt sur Epte, Vesly, Bézu-Saint-Eloi).
- Organisation de mini-séjours pendant l'été de près de 120 enfants.

GARDE DE VOS ENFANTS DE 0 À 3 ANS

- Gestion et animation d'un Relais d'Assistants Maternelles (RAM) itinérant.
- Construction et gestion de la structure multi-accueil communautaire de 40 places « Capucine ».

SENIORS

- Service de portage de repas à domicile : près de 17 000 repas livrés à l'année.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES COMMUNALES

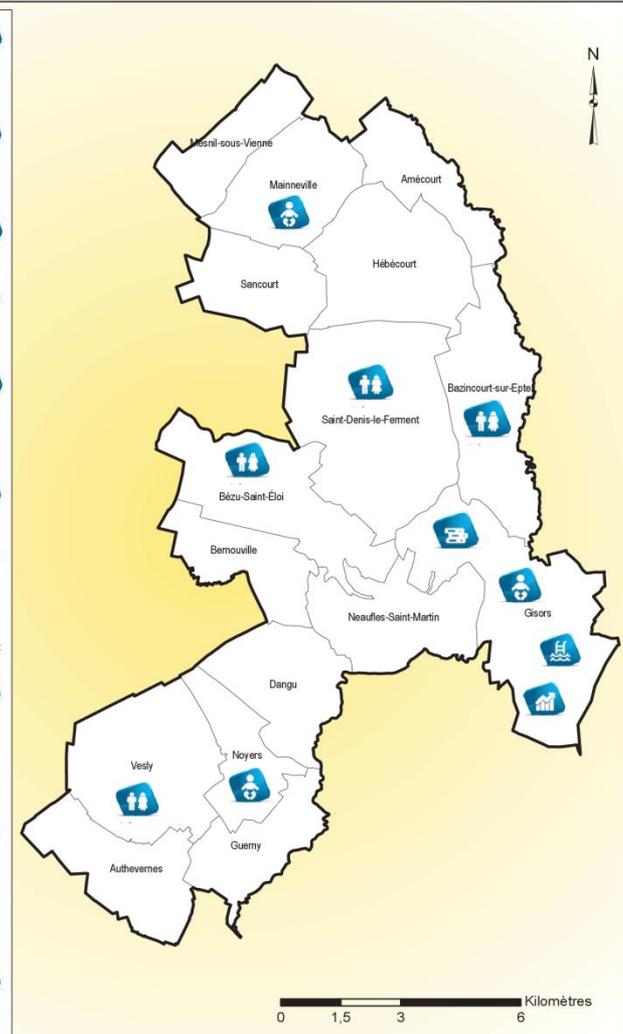
- Entretien des 180 kilomètres de voirie communales chaque année.
- Réalisation d'environ 600 000 € de travaux/an de modernisation et de sécurisation de voiries.
- Mobilisation l'hiver des principales voies routières communales structurantes.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Gestion et commercialisation des terrains de la ZAC communautaire du Mont de Magny à Gisors.
- Organisation annuelle de rencontres avec les entreprises locales.

RÉPONSE AUX OBLIGATIONS LÉGALES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage à Gisors (Route de Bazincourt).



▪ Ses compétences

COMPETENCES OBLIGATOIRES	COMPETENCES OPTIONNELLES	COMPETENCES FACULTATIVES
Aménagement de l'espace : Elaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale	<p>Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés via le SYGOM</p> <p>Voie verte Gisors-Gasny via le Syndicat Mixte</p> <p>Service Public d'Assainissement Non Collectif et zonage d'assainissement</p>	<p>Portage de repas à domicile</p> <p>Centres de loisirs de Vesly et Bézu Saint Eloi pendant les vacances scolaires et mini séjours</p> <p>RAM itinérant en milieu rural</p> <p>Structure multi-accueil « Capucine »</p>
Développement économique : Développement, gestion et commercialisation de la ZAC du Mont Magny	<p>Aire d'accueil des gens du voyage</p> <p>Etudes pour le développement d'une politique de logement locatif en milieu rural</p>	Transports scolaires
	Création, aménagement et entretien de la voirie	Adhésion au Syndicat Mixte du Vexin Normand
	<p>Etudes pour la construction d'un nouveau gymnase près du Collège Pablo Picasso,</p> <p>Construction et gestion d'un centre nautique « Aquavexin » via le Syndicat Mixte créé</p>	Prise en charge financière des coûts de transports et de locations des bassins de centre(s) nautique(s)
		Aménagement numérique du territoire par l'adhésion au Syndicat mixte Eure Numérique

■ Sa gouvernance

Commune	Nombre de conseillers	Conseillers	Conseiller suppléant
Amécourt	1	Alain BEAL	Arnaud DESCHARLES
Authavernes	2	James BLOUIN Jean-Claude GEFPROY	
Bazincourt	2	Béatrice DUMONTIER Jean-Noël PALLIER	
Bernouville	1	Pascal GUILLAUME	Alain BOUGUET
Bézu Saint Eloi	4	Chantal BENARD, Jean-Claude LEEMANS Frédéric LEPAGNOT Yves PETIT	
Dangu	2	Gilles DELON Claude LAGACHE	
Gisors	18	Anthony AUGER Michel BOULLEVEAU Franck CAPRON Agnès CHASME Monique CORNEU Eugène GIMENEZ Elise HUIN Emmanuel HYEST Jeanine LAMY Carole LEDERLE Laurent LONGET Gilles LUSSIER Annabelle MARTORELL Annick PORTEJOIE Gladys PRIEUR Alexandre RASSAERT Lionel SEPEAU Chrystel VIVIER	
Guerny	1	Marie-Thérèse MATECKI	Catherine LEPILLER
Hébécourt	2	Philippe BAUDOUX François LETIERCE	
Mainneville	2	François DUVAL Patrick TRANCART	
Mesnil Sous Vienne	1	Ludovic DUBOS	Anne BELHOSTE-DUGAS
Neaufles Saint Martin	3	Jean-Pierre FONDRILLE David PERNIN Mélanie POULAIN	
Noyers	1	Alain BERTRAND	Luc PLET
Saint Denis Le Ferment	2	Pascal GRAVIER Nathalie THEBAULT	
Sancourt	1	Michel DUPUY	Pierre LOEUILLET
Vesly	2	Jean-Louis LEVERBE Annie LEFEVRE	

Son patrimoine

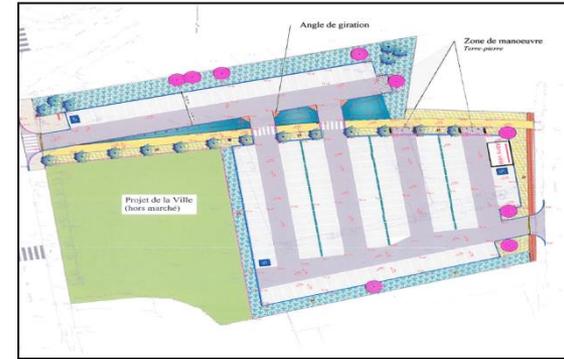
La Communauté de communes est propriétaire des biens suivants :



Siège de la Communauté de communes
5 rue Albert Leroy à Gisors



Crèche Capucine
23 Route de Rouen à Gisors



Parking de Dieppe
Route de Dieppe à Gisors

Localisation des ventes et compromis de vente
ZAC Communautaire du Mont de Magny



- | | |
|----------------------------|--------------------------------|
| 1 SCI DES CARREAUX | 20 LA POSTE |
| 2 SCI EMA BRICE (BOUFFLET) | 21 SHD |
| 3 STLM | 22 AGS |
| 4 DA MOTA | 23 GRISEL |
| 5 AFFUTAGE DU VEXIN | 24 BETON DE FRANCE |
| 6 SAEC | 25 BETON CHANTIER DE NORMANDIE |
| 7 AGOOFY | 26 SVELMI |
| 8 APAJH | 27 SC CONSTRUCTION |
| 9 AUSTRALIAN CAFE | 28 SC LES MUGUETS |
| 10 MADE | 29 SARL LES PETITS PRES |
| 11 LECLERC DRIVE | 30 MECAINOX |
| 12 ACI | 31 FIDUCIAL |
| 13 TTS | 32 Libre |
| 14 LOCATAIRE : GARAGE | 33 Libre |
| 15 ETIENNE ESPACE VERT | 34 Libre |
| 16 GOMEZ | 35 TECHNIMAT |
| 17 MARTINS FRANCISCO | 36 CLOSEO (M.PIRES) |
| 18 LAVA NEUF | 37 Libre |
| 19 DA MOTA | |

Légende

- Parcelles vendues
- Parcelles non vendues
- Parcelles en compromis de vente
- Bassins de rétention d'eau
- Délimitation ZAC

0 75 150 300 Mètres

La Communauté de communes est également indirectement propriétaire de la ZAC du Mont de Magny dont la gestion et la commercialisation sont confiées à la Société d'Economie Mixte EAD (Eure, Aménagement, Développement) et à en mise à disposition l'aire d'accueil à Gisors route de Bazincourt sur Epte.

▪ Ses instances

* Le Conseil communautaire

Composé des 45 délégués communautaires, ses principales fonctions sont : **Vote du budget, Vote du compte administratif, examen des projets d'aménagement et de développement du territoire. Il définit également les règles de fonctionnement de la Communauté de Communes, en particulier l'organisation des décisions.**

* Le Président

Le Président (James BLOUIN)



Elu par le Conseil Communautaire, est le chef de l'exécutif. **Il exécute les décisions du Conseil et représente l'Institution dans les actes de la vie civile, ordonne les dépenses et les recettes, est responsable de l'administration. Il a reçu délégation du Conseil pour exercer un pouvoir de décision dans certains domaines (délibération n°2014031). Il préside le Bureau.**

* Le Bureau communautaire

Composé du Président, des Vice-Présidents, d'un représentant par commune membre et de 5 représentants de la ville de Gisors, **le Bureau est compétent dans les domaines délégués par le conseil communautaire, à savoir : l'adhésion ou le renouvellement à des associations au nom de la Communauté de communes dont elle est membre ; l'admission en non-valeur de produits irrécouvrables ; l'attribution de subventions de fonctionnement aux associations et organismes divers dans la limite de 3 000 € par bénéficiaire et par an.**

Composition du Bureau communautaire

James BLOUIN	Président (AUTHEVERNES)
Alexandre RASSAERT	1^{er} Vice-Président (GISORS)
Michel DUPUY	2^{ème} Vice-Président (SANCOURT)
Yves PETIT	3^{ème} Vice-Président (BEZU)
Monique CORNU	4^{ème} Vice-Présidente (GISORS)
Michel BOULLEVEAU	5^{ème} Vice-Président (GISORS)
Alain BERTRAND	6^{ème} Vice-Président (NOYERS)
Elise HUIN	7^{ème} Vice-Présidente (GISORS)
Annie LEFEVRE	8^{ème} Vice-Présidente (VESLY)
Jean-Pierre FONDRILLE	9^{ème} Vice-Président (NEAUFLES ST MARTIN)
François LETIERCE	10^{ème} Vice-Président (HEBECOURT)
Alain BEAL	Représentant d' AMECOURT
Jean-Noël PALLIER	Représentant de BAZINCOURT
Pascal GUILLAUME	Représentant de BERNOUVILLE
Gilles DELON	Représentant de DANGU
Marie-Thérèse MATECKI	Représentante de GUERNY
François DUVAL	Représentant de MAINNEVILLE
Ludovic DUBOS	Représentant de MESNIL SOUS VIENNE
Nathalie THEBAULT	Représentante de SAINT DENIS LE FERMENT
Emmanuel HYEST	5 ^{ème} représentant de la ville de GISORS

Les Vice-Président(e)s



Alexandre RASSAERT
1^{er} Vice-Président
Aménagement du
Territoire



Michel DUPUY
2^{ème} Vice-Président
Compétences
nouvelles/Aménagement
Numérique/SIG



Yves PETIT
3^{ème} Vice-Président
Environnement/SPA
NC/Espaces
verts/Aménagement
Hydraulique/Bassins
Versants



Monique CORNU
4^{ème} Vice-Présidente
Sports et loisirs



Michel BOULLEVEAU
5^{ème} Vice-Président
Voirie/Technique/Travaux/
Aire d'accueil et gens du
voyage



Alain BERTRAND
6^{ème} Vice-Président
Développement
économique/
Urbanisme



Elise HUIN
7^{ème} Vice-Présidente
Administration
Générale/Personnel/
Marchés



Annie LEFEVRE
8^{ème} Vice-Présidente
Affaires
sociales



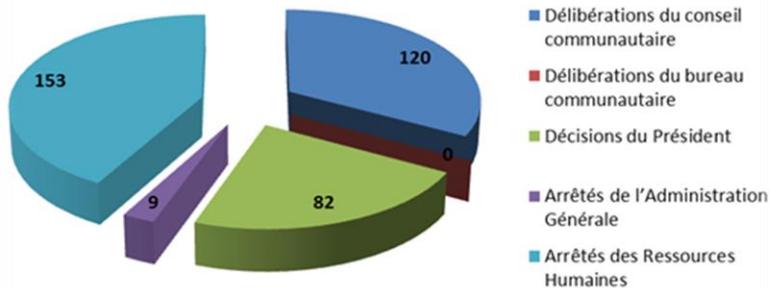
Jean-Pierre FONDRILLE
9^{ème} Vice-Président
Transports scolaires



François LETIERCE
10^{ème} Vice-Président
Finances

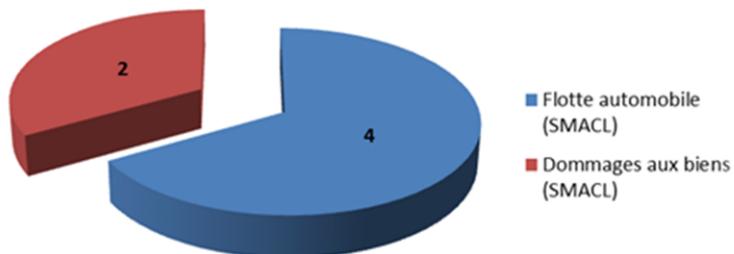
Les actes administratifs 2015

Répartition des 362 actes pris en 2015



Les sinistres en 2015

Répartition des 6 sinistres en 2015



Objet du marché	Date	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL ATTRIBUTAIRE	MONTANT DU MARCHÉ HT*
MARCHÉS DE FOURNITURES				
Marchés < 20 000 € HT				
Etude de faisabilité Maison de Santé communautaire	17/03/2015	ACSANTIS	75002	16 570 €
Réalisation de constats d'huissier avant travaux de réhabilitation d'installations d'ANC	08/10/2015	SCP PINEL et LANTRIN	27700	Maximum : 19 600 €
Marchés > 20 000 € HT et < 90 000 € HT				
NEANT				
Marchés > 90 000 € HT et < 207 000 € HT				
NEANT				
Marchés > 207 000 € HT				
NEANT				
MARCHÉS DE SERVICES				
Marchés < 20 000 € HT				
Prestations informatiques pour le compte du groupement de commandes constitué des Communautés de communes du canton d'Etrépagny et de Gisors-Epte-Lévière	15/12/2015	VIP-IT INFOGERANCE	60200	Maximum : 32 000 €
Marchés > 20 000 € HT et < 90 000 € HT				
Entretien des espaces verts pour les années 2015 à 2018	23/04/2015	SAS ETIENNE Jérôme	27140	Maximum : 80 000 €
Etude de fusion entre la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévière et la Communauté de communes du Canton d'Etrépagny	08/11/2015	STRATORIAL FINANCES	75012	47 760 € phases 1 et 2 6 120 € phases 3 et 4 (60% à la charge de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévière)
Transport des enfants des accueils communautaires	10/12/2015	GRISEL	27140	Maximum : 69 000 €
Marchés > 90 000 € HT et < 207 000 € HT				
Transport des élèves des écoles aux piscines	10/12/2015	GRISEL	27140	Maximum : 111 000 €
Marchés > 207 000 € HT				
NEANT				
MARCHE DE TRAVAUX				
Marchés < 20 000 € HT				
NEANT				
Marchés > 20 000 € HT et < 90 000 € HT				
NEANT				
Marchés > 90 000 € HT et < 5 186 000 € HT				
Construction d'un parking multimodal aux abords de la gare de Gisors	30/04/2015	VIAFRANCE NORMANDIE SAS	27100	417 518 €
Travaux de réhabilitation d'installations d'ANC	20/10/2015	TEAM RESEAUX	27930	Maxi : 4 200 000 €
Marchés > 5 186 000 € HT				
NEANT				

Chiffres clés du Compte Administratif 2015

* L'excédent net de clôture

Le Compte administratif 2015 de la Communauté de communes a été voté et approuvé le 22 mars 2016 :

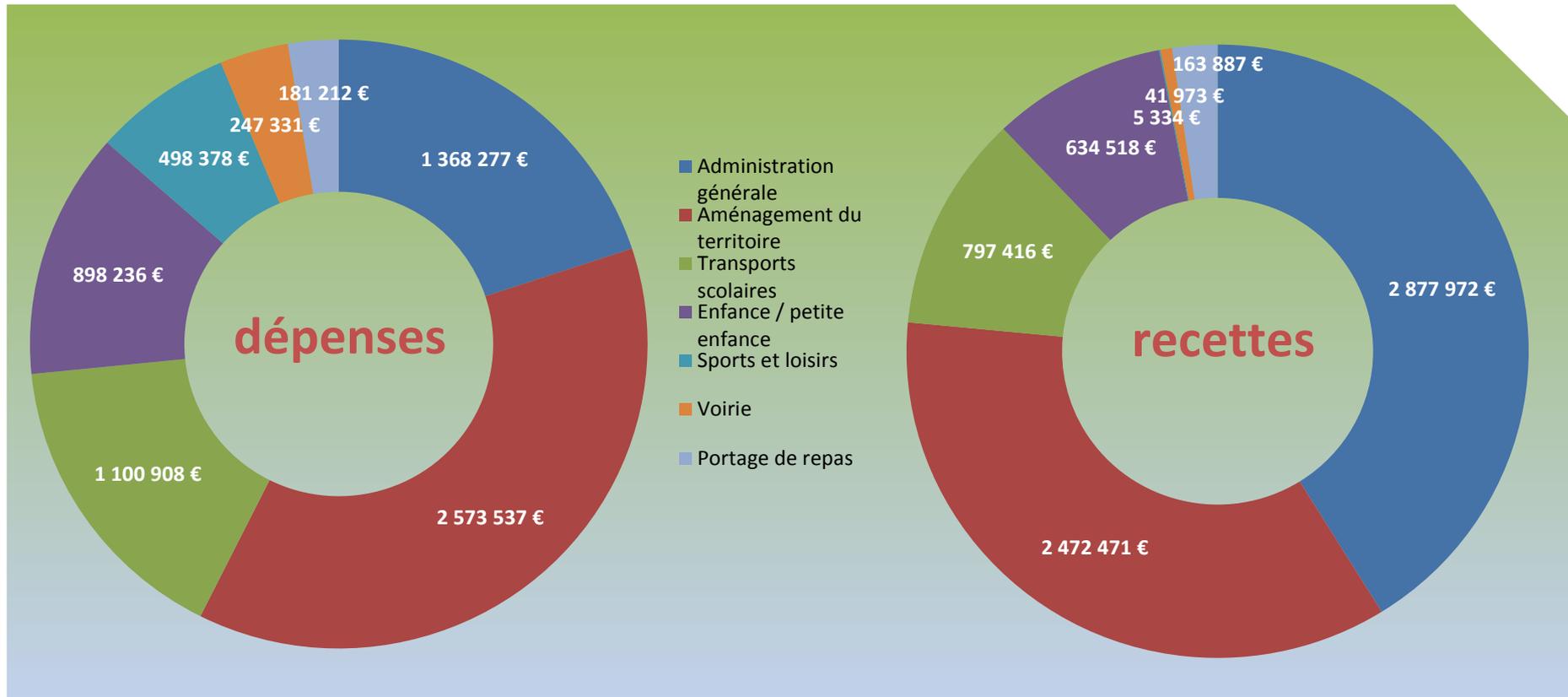


RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés	731 811,45			1 659 389,44	731 811,45	1 659 389,44
Opérations de l'exercice	3 679 683,39	3 735 069,29	6 867 885,43	6 993 597,07	10 547 568,82	10 728 666,36
TOTAUX	4 411 494,84	3 735 069,29	6 867 885,43	8 652 986,51	11 279 380,27	12 388 055,80
Résultats de clôture		-676 425,55		1 785 101,08		1 108 675,53
Restes à réaliser	18 840,30	9 942,00	0,00		18 840,30	9 942,00
vir de la section de fonct					0,00	
TOTAUX CUMULES	4 430 335,14	3 745 011,29	6 867 885,43	8 652 986,51	18 840,30	9 942,00
RESULTATS DEFINITIFS		-685 323,85		1 785 101,08	11 298 220,57	12 397 997,80
-						
EXCEDENT NET 1 099 777,23 €						
Soit une différence par rapport à 2014 de : 492 520,21 €						

L'excédent net 2015 est de 1 099 777 €, duquel il faut déduire la part de l'emprunt de 2.500.000 € non utilisé pour des dépenses cumulées jusqu'en 2015 (1 082 475 €) car il vient « gonfler » le résultat de clôture.

L'excédent de 2015 recalculé est donc de 17 302 €

▪ Dépenses et recettes 2015 par compétence



Dans le détail, les postes les plus importants de recettes sont les suivants :

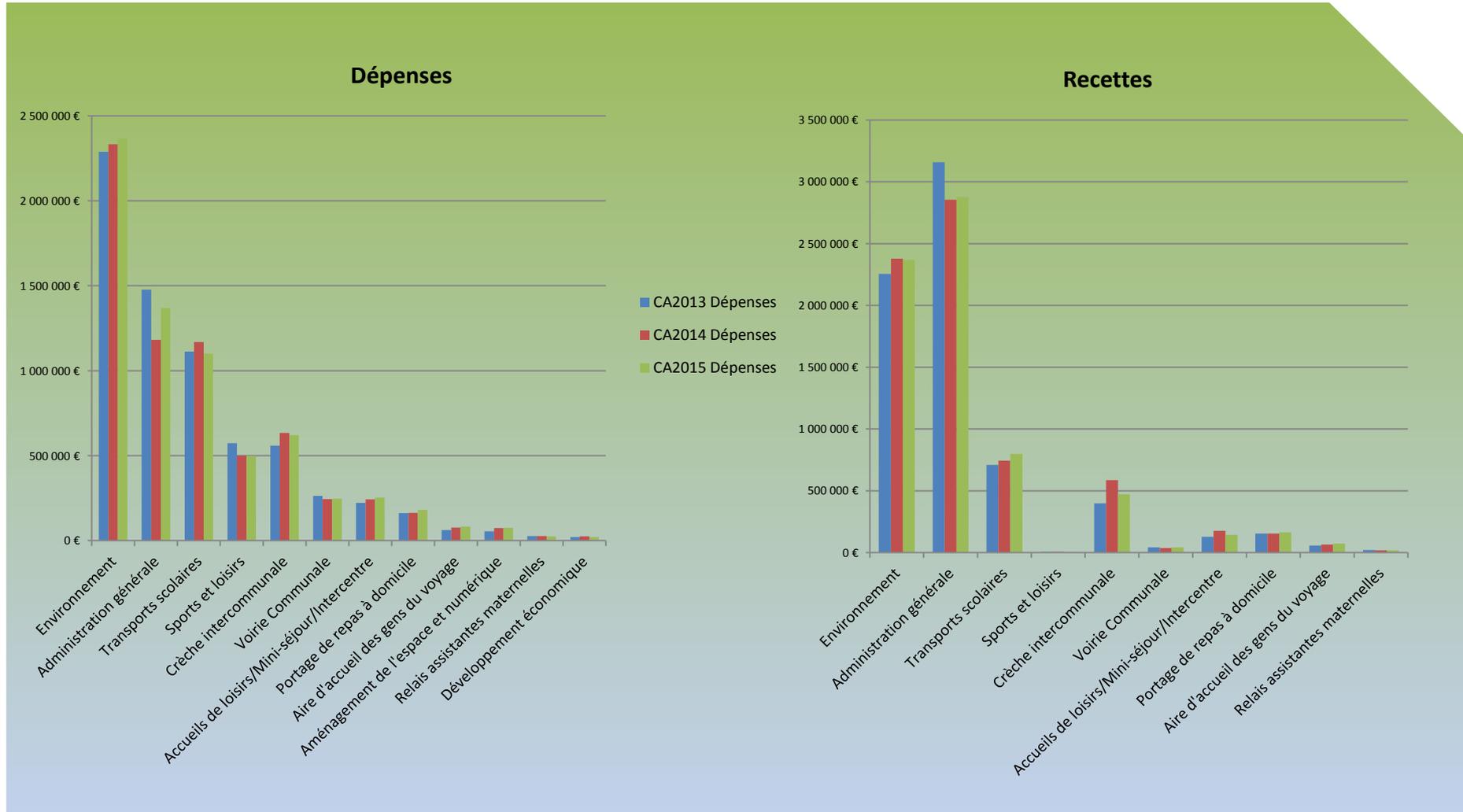
Contributions directes : 2 370 552 €

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 2 266 522 €

Dotations, subventions et participations : 1 278 433 €

Recettes des usagers pour les services communautaires : 527 669 €

Evolution des dépenses et recettes par compétences



La Dette

4 emprunts en cours :

capital restant dû : 2 134 718 €

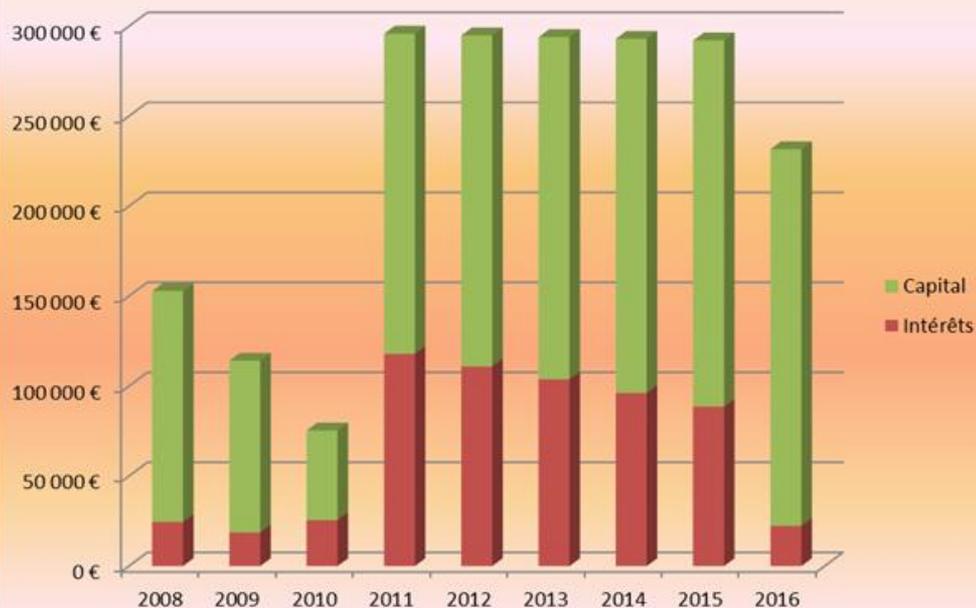
remboursement des intérêts : 237 249 €

remboursement du capital : 2 019 158 € dont 1 962 855 € de
remboursement suite à une renégociation d'emprunt qui a permis
de passer d'un taux de 3,78% à 2,19% sur 10 ans.

Gain sur 10 ans : 116 000 €



Struture du remboursement de la dette



Le taux d'endettement 2015 = 32 % contre
55% en moyenne nationale

Encours de dette par habitant 2015 = 109 €
contre 158 € en moyenne nationale

La Fiscalité

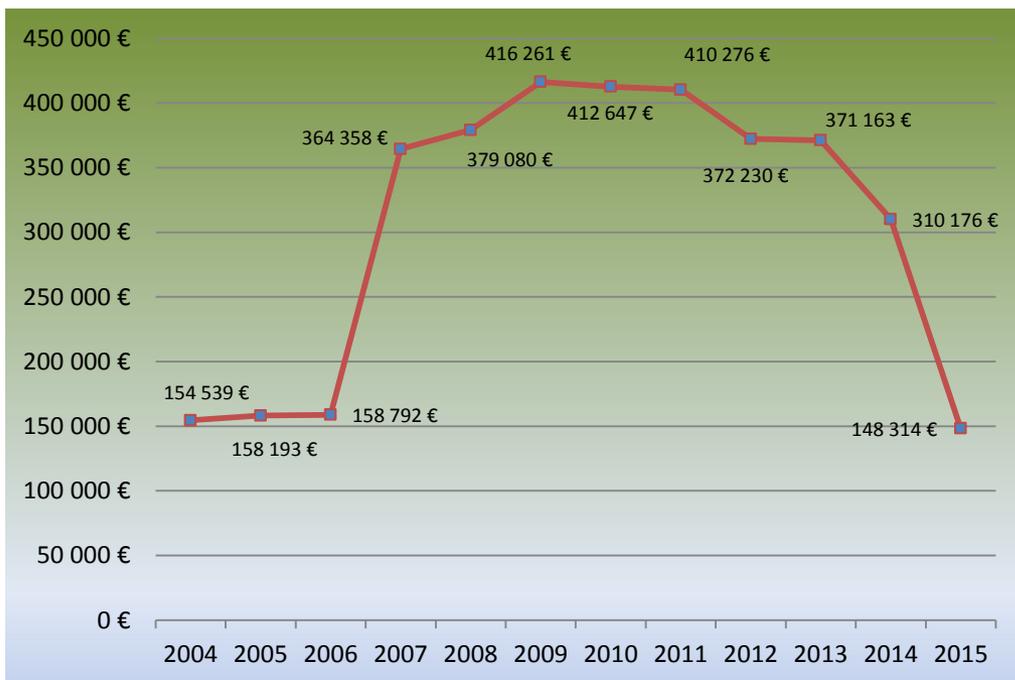
Impôts ménages et entreprises : + 4% entre 2014 et 2015

Taux d'impôt inchangés depuis la création de la Communauté de communes soit 10 ans

Passage au Régime de Taxe Professionnelle Unique en Fin d'année 2015

	taux 2015
Taxe d'habitation	5,06%
Taxe foncier bâti	5,67%
Taxe foncier non bâti	6,57%
Taxe professionnelle ou CFE	3,61%
Taxe professionnelle de zone ou FPZ	23,64%

La Dotation globale de fonctionnement

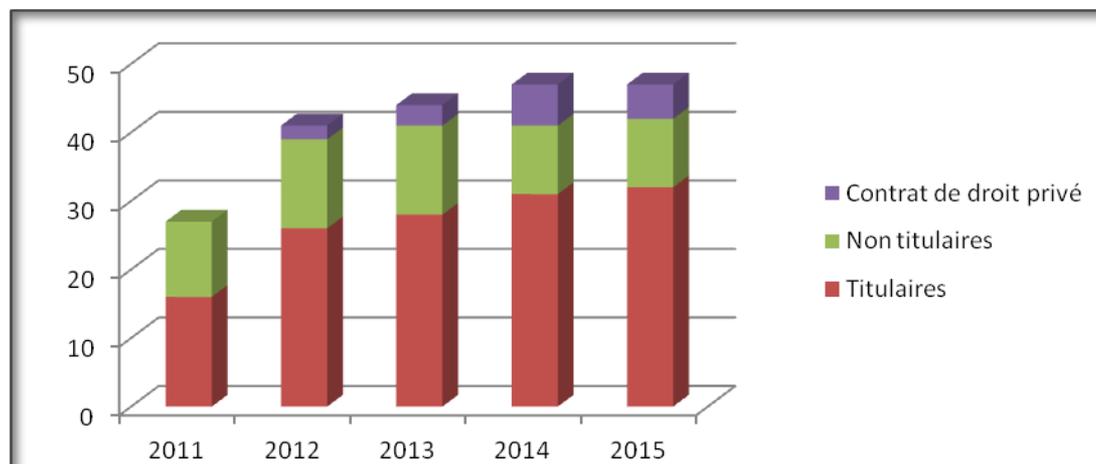


Le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales

	2012	2013	2014	2015
Part EPCI	25 868	66 512	101 368	135 648
Part communes membres	70 105	153 670	235 139	310 253
TOTAL	95 973	220 182	336 507	445 901

■ Nombre d'agents occupant un emploi au 31/12/2015

Evolution des effectifs					
Années	2011	2012	2013	2014	2015
Titulaires	16	26	28	31	34
Non titulaires	11	13	13	10	10
Contrat de droit privé		2	3	6	5
TOTAL	27	41	44	47	49



■ Répartition par grade et filière

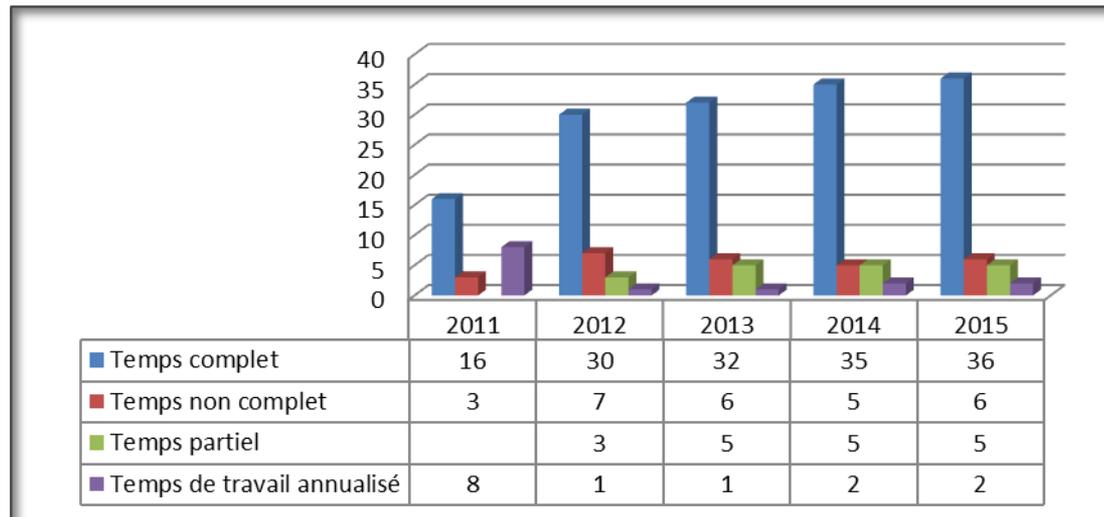
Filières	Catégories	Grades	Nombre d'agents
Administrative	A	Attaché	1
	A	Secrétaire de Mairie	1
	B	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	2
	B	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1
	B	Rédacteur	1
	C	Adjoints administratifs de 1 ^{ère} classe	2
Technique	C	Adjoints administratifs de 2 ^{ème} classe	5
	A	Ingénieur principal	1
	A	Ingénieur	1
	B	Technicien	1
	C	Agent de maîtrise	1
	C	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1
Médico-Sociale	C	Adjoints techniques de 2 ^{ème} classe	18
	B	Educatrices de Jeunes Enfants	3
	B	Infirmière de classe normale	1
Animation	C	Auxiliaires de puériculture	8
	C	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	1

4 agents de catégorie A
 9 agents de catégorie B
 36 agents de catégorie C

Temps de travail des agents

Temps de travail des agents					
Années	2011	2012	2013	2014	2015
Temps complet	16	30	32	35	36
Temps non complet	3	7	6	5	6
Temps partiel		3	5	5	5
Temps de travail annualisé	8	1	1	2	2
TOTAL	27	41	44	47	49

Soit 43 postes en équivalent temps plein



▪ Les mouvements liés au personnel

Départs/ Arrivées : 5 agents concernés.

Crèche : 1 auxiliaire de puériculture, 1 adjoint technique en contrat CAE/CUI,

Technique : 1 responsable pôle Technique.

Aire d'accueil des gens du voyage /Maintenance : 1 adjoint technique de 2^{ème} Classe,

Portage de repas : 1 agent en contrat d'avenir.

Créations de postes en secrétariat de Mairie : 1 Secrétaire de Mairie , 1 adjoint technique

▪ Les éléments liés aux absences

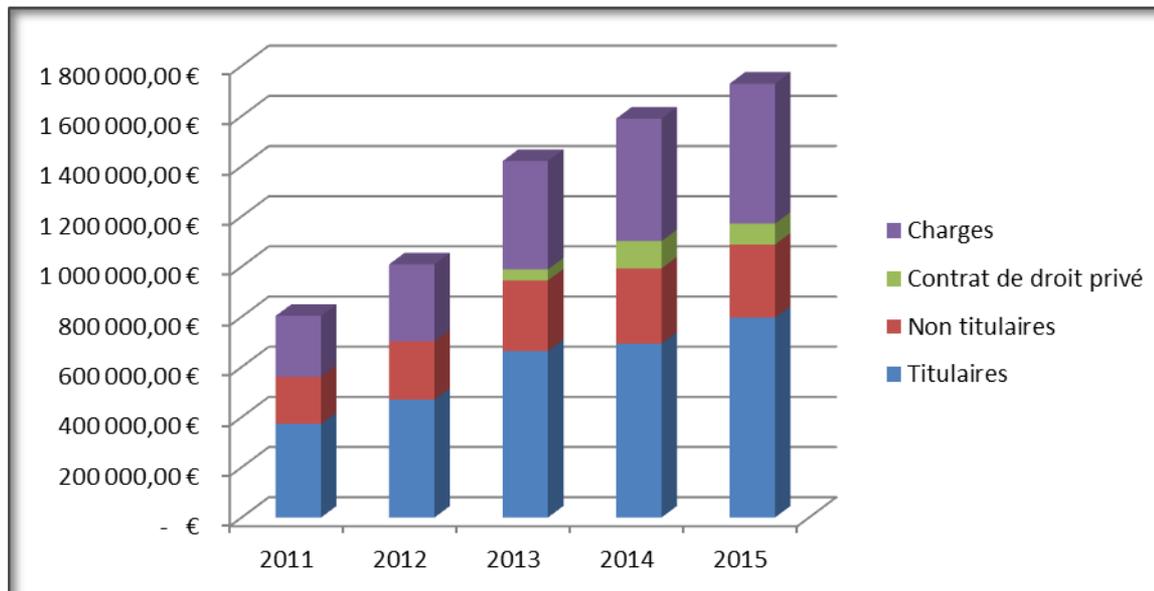
➤ **Maladie ordinaire :** 473 jours pour 23 agents concernés, 223 jours concernent 3 agents

👉 **Taux d'absentéisme global en 2015 : 3,01 %.**
Nombre moyen de jours d'arrêt par agent
473/43 = 11 jours.

A titre de comparaison le nombre d'arrêts dans la FPT (toutes natures confondues) est en moyenne de 24 jours par agent (progression de 12% en 5 ans).

- **Congé de longue maladie :** 365 jours (1 agent depuis 6 ans)
- **Maternité :** 325 jours (3 agents)
- **Accident du travail :** Néant
- **Congés exceptionnels :** 47 jours (dont 32 jours enfant malade)
- **Jours de grève :** Néant.

Les éléments liés aux dépenses de personnel



- **Dépenses au budget (chapitre 012 Charges de personnel) :** **1 734 671€**
(aides Etat et CAF non déduites)
- **Rémunérations :**

Agents titulaires	796 213€
Agents non titulaires :	296 551€
Contrats Aidés	83 585€
- **Charges :** **510 137€**

Ratios Dépenses personnel/Dépenses réelles de fonctionnement : 25,97 %
Pour un ratios national de 30,1% (source DGCL – 2013)

Les éléments liés à la formation du personnel

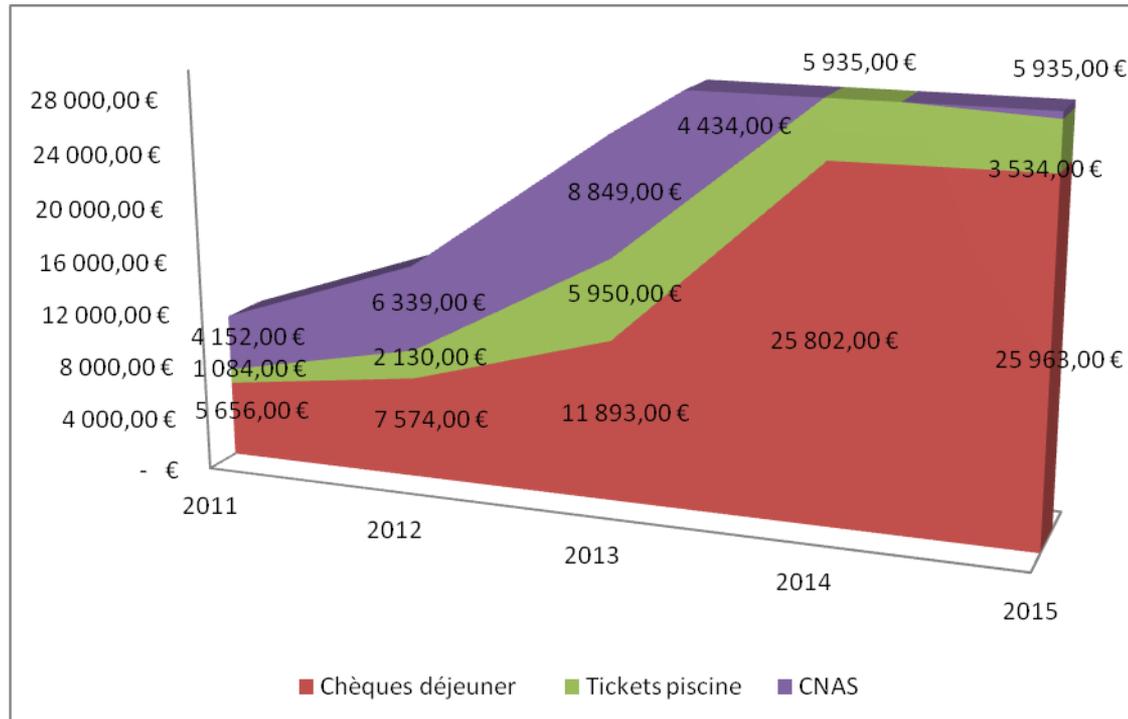
Formations individuelles : 82 jours pour 18 agents,

☞ : Soit au total 82 jours de formation répartis entre 18 agents

Les éléments liés aux conditions d'hygiène et de sécurité

L'ACMO, a suivi une formation ayant pour thème : Les risques psychosociaux.

Avantages Sociaux



- Le site internet de la Communauté de communes : www.cdc-gisors.fr

Le site Internet répond aux questions du quotidien. Sa fréquentation ne cesse d’augmenter. L’année 2015 comptabilise 12 725 sessions soit près de 40 000 pages lues. Cliquer sur www.cdc-gisors.fr est un geste « réflexe » pour accéder à l’information du territoire communautaire.



	Janvier	Février	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	
Nbre de sessions	1 284	1 062	1 506	1184	1888	2296	1525	791	Non comptabilisé*	*	*	12 725
Nbre de pages lues	4 032	3 503	4 743	3 591	5 661	6 448	5 069	2 017	*	*	*	35 074
Temps de connexion (en minutes)	2,11	2,25	2,17	1,57	2,12	1,59	2,31	1,53	2,24	0,21	0,22	

Quelques chiffres sur les 12 725 visites du site au titre de l’année 2015:

Transports Scolaires :**3 091 sessions**
 Offre d’emploi :**269 sessions**
 Petite Enfance :**1 058 sessions**

■ Les outils de communication utilisés

- Adhésion au système « Contact EveryOne » de chez Orange. Ce système permet l'envoi de SMS en nombre (rappel des dates d'inscriptions aux ACL, retard ou annulation des cars scolaires lors des intempéries.....) : **6 831 SMS envoyés** :
- Réalisation et envoi de diverses plaquettes (guide pratique, plaquette du SPANC, journal communautaire....) à tous les nouveaux arrivants sur le territoire communautaire ;
- Poursuite d'actions de communication par le biais de « plaquettes » : Petite Enfance, Enfance-Jeunesse, Portage de repas, Assainissement Non Collectif...
- Un journal communautaire qui s'appelle « 16 COMM'UNE »
- Création d'une page Facebook www.facebook.com/pages/Communauté-de-communes-Gisors-Epte-Lévrière
- Spots de promotion sur Radio Espace + informations ponctuelles
- Prêt de matériels aux communes et associations du territoire (tables, chaises, barnums....)

Récapitulatif des plaquettes réalisées

Accueils de loisirs

1 200 plaquettes ont été distribuées dans toutes les écoles rurales du territoire communautaire ainsi qu'à l'école « Jeanne d'Arc » de Gisors. Ces plaquettes sont également mises à disposition du public au multi-accueil « Capucine ».

Mini séjours

1 000 plaquettes d'informations ont été distribuées dans toutes les écoles du territoire afin de présenter les mini-séjours de l'été.

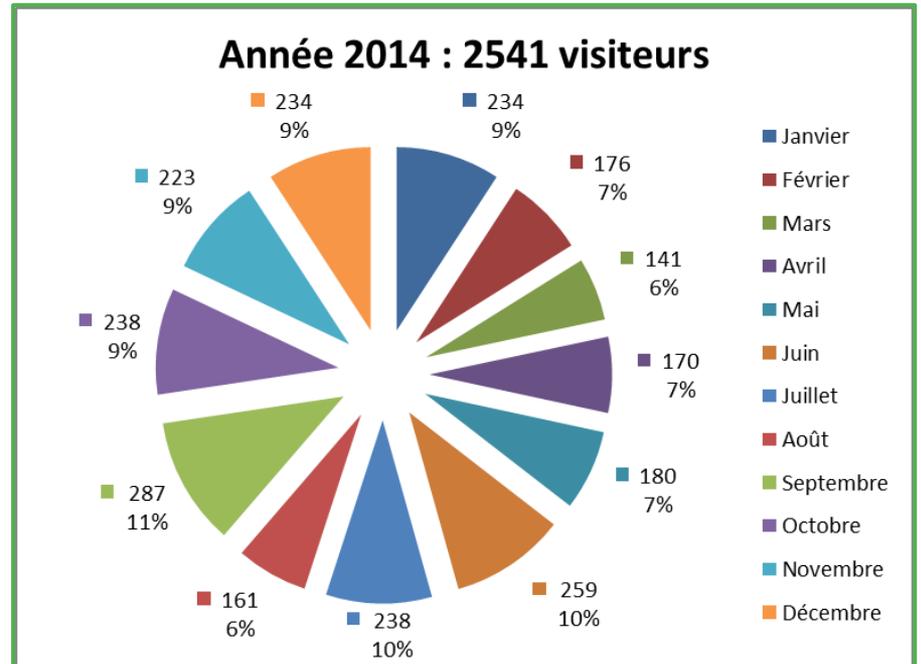
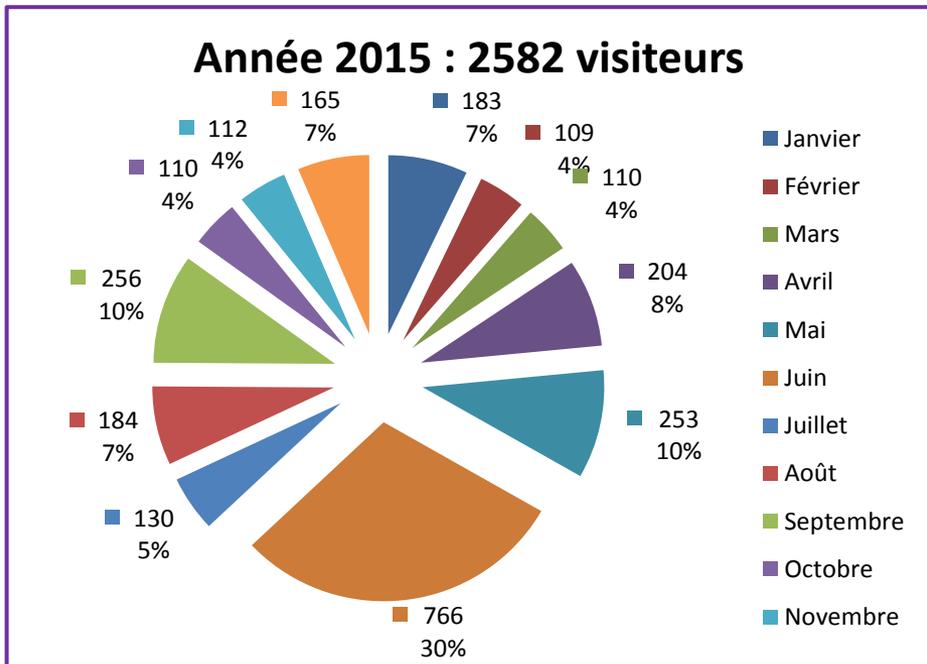
Relais d'Assistants Maternelles

150 exemplaires de la plaquette concernant l'Eveil Corporel et **150 plaquettes** d'informations générales sur le RAM ont été distribués aux Assistants Maternelles. Plaquettes mises à disposition du public au multi-accueil « Capucine ».

Toutes ces plaquettes et informations sont disponibles à l'accueil de la Communauté de communes et ont été relayées sur notre site internet www.cdc-gisors.fr

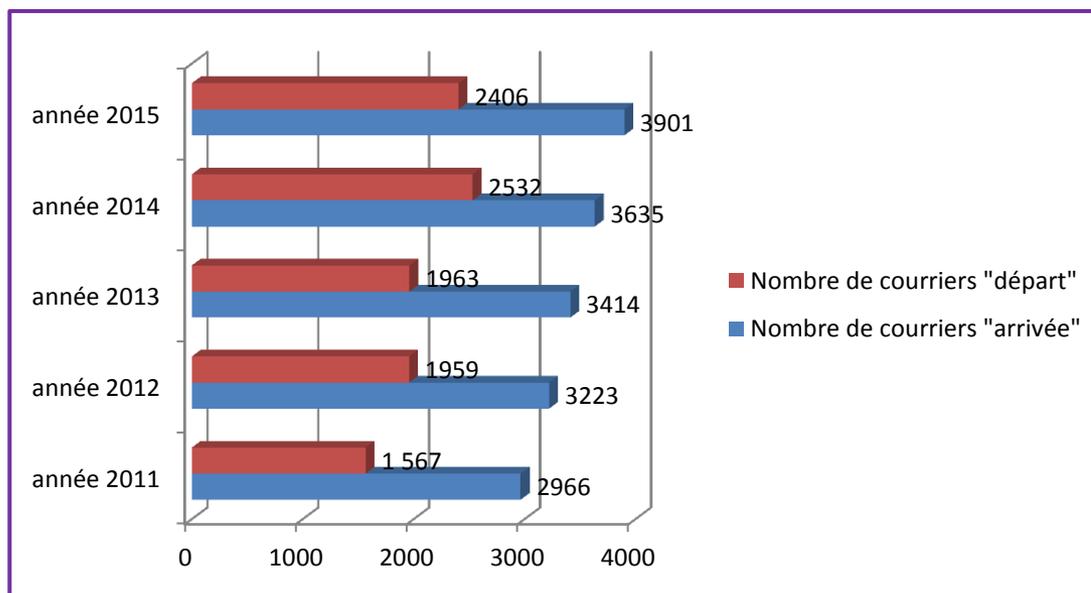
▪ L'accueil du public à la Communauté de communes

La Communauté de communes a accueilli près de **2 600 usagers** au titre de l'année 2015 . D'un point de vue démarche qualité, **une Charte d'Accueil au Public a été validée** et mise en place dès septembre 2015, avec des points d'engagement de la collectivité.



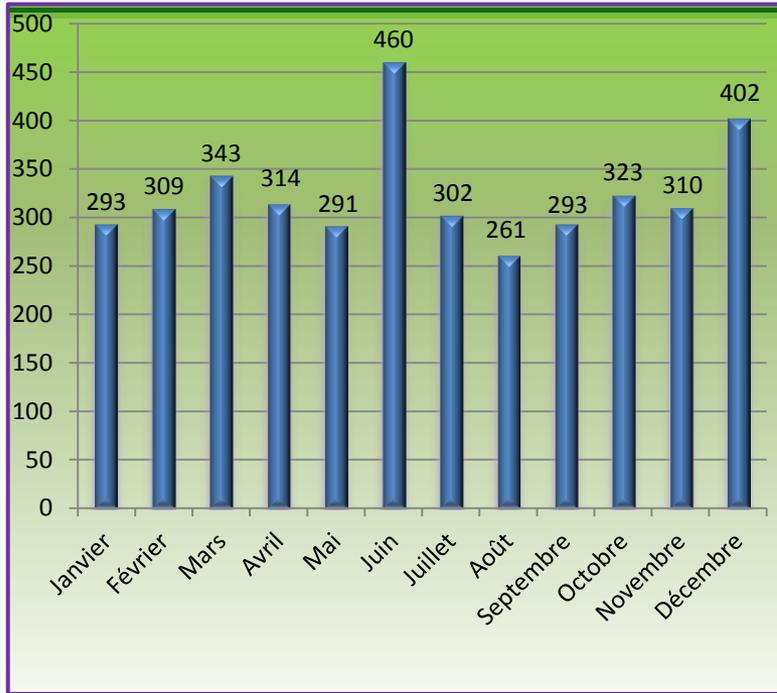
■ **Le suivi du courrier en 2015**

Le logiciel de suivi du courrier C-Logik, permet de connaître à tout moment le cheminement d'un courrier « arrivé » ou « départ » de la Communauté de communes.

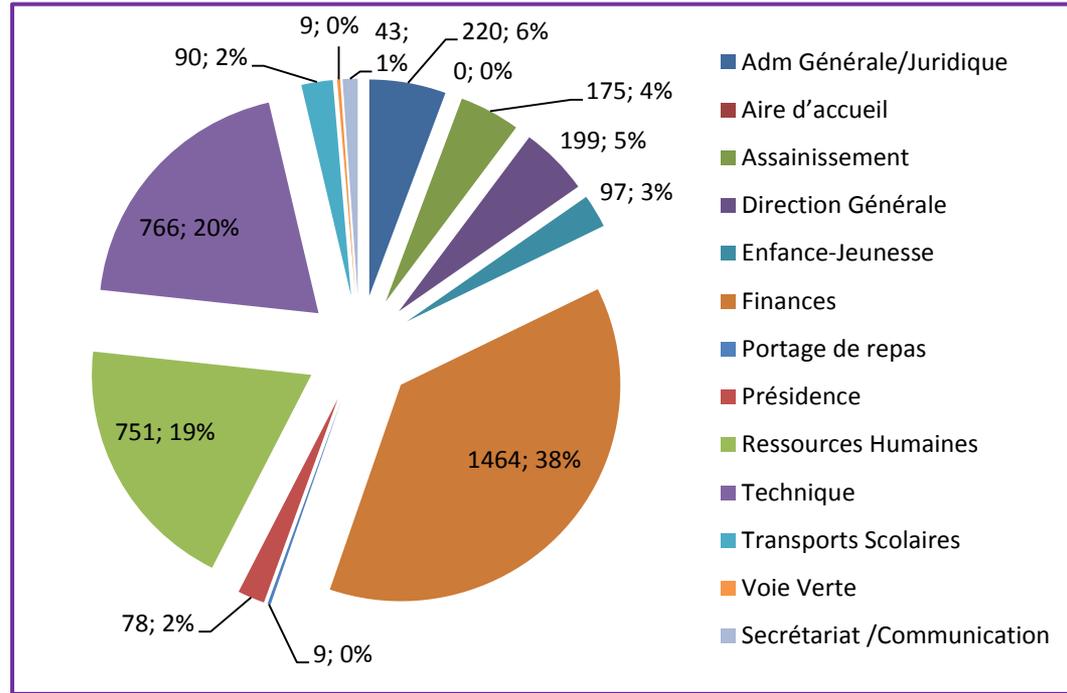


*** Courrier « Arrivée » : 3 901**

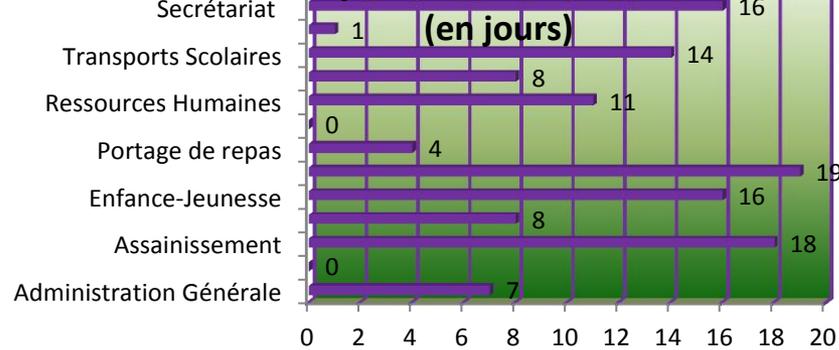
Répartition du courrier « arrivée » par mois



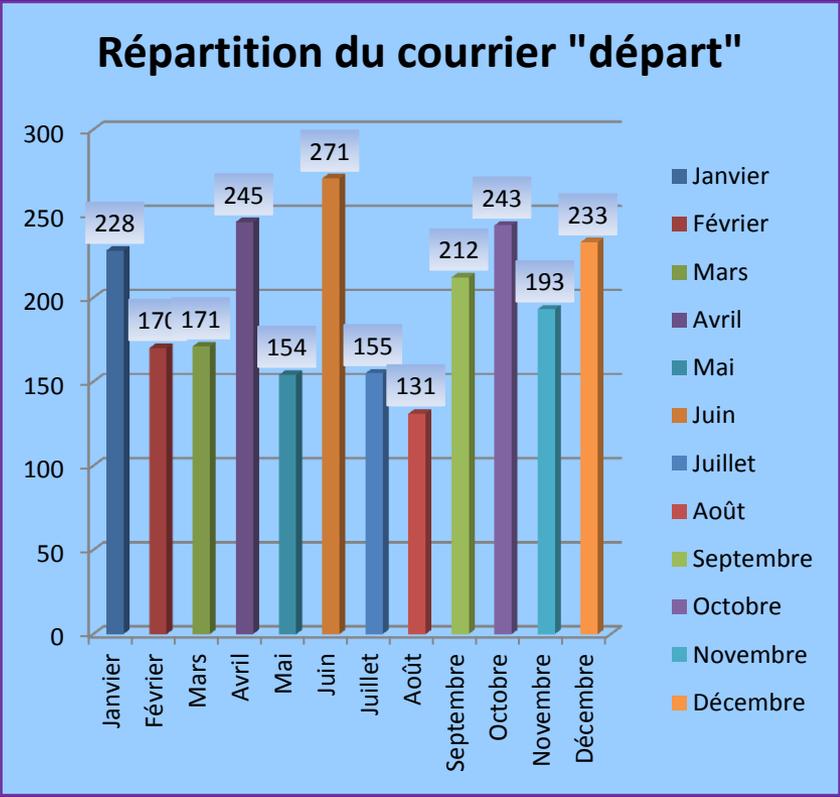
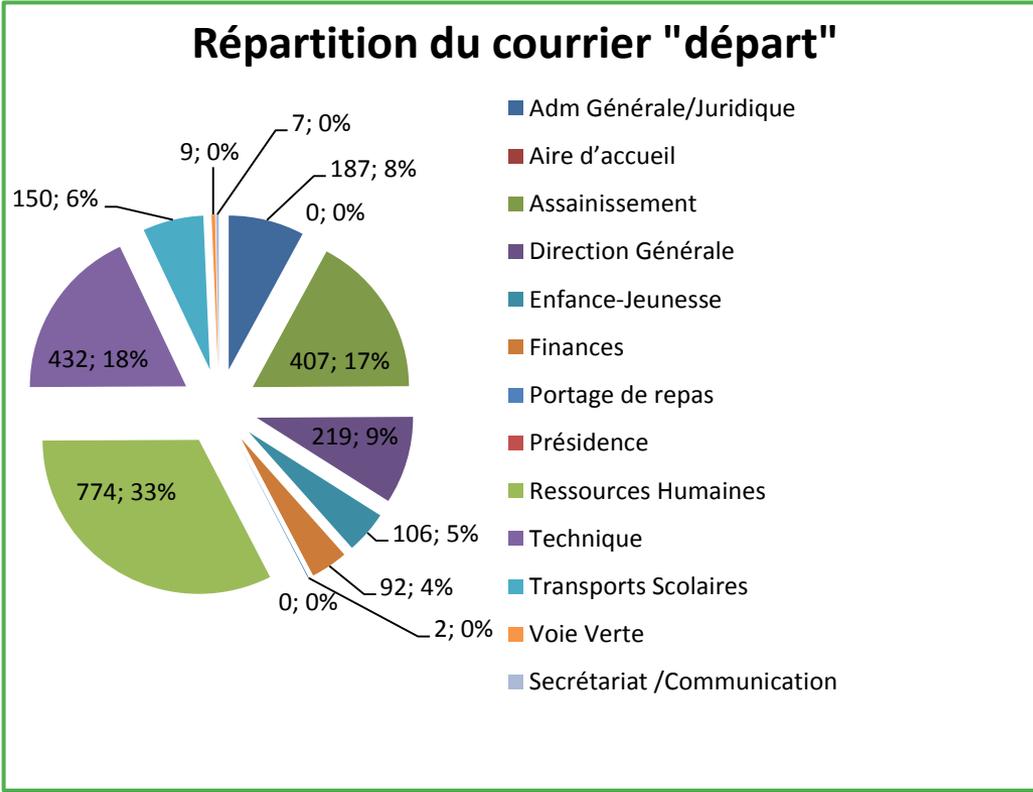
Répartition du courrier « arrivée » par pôle



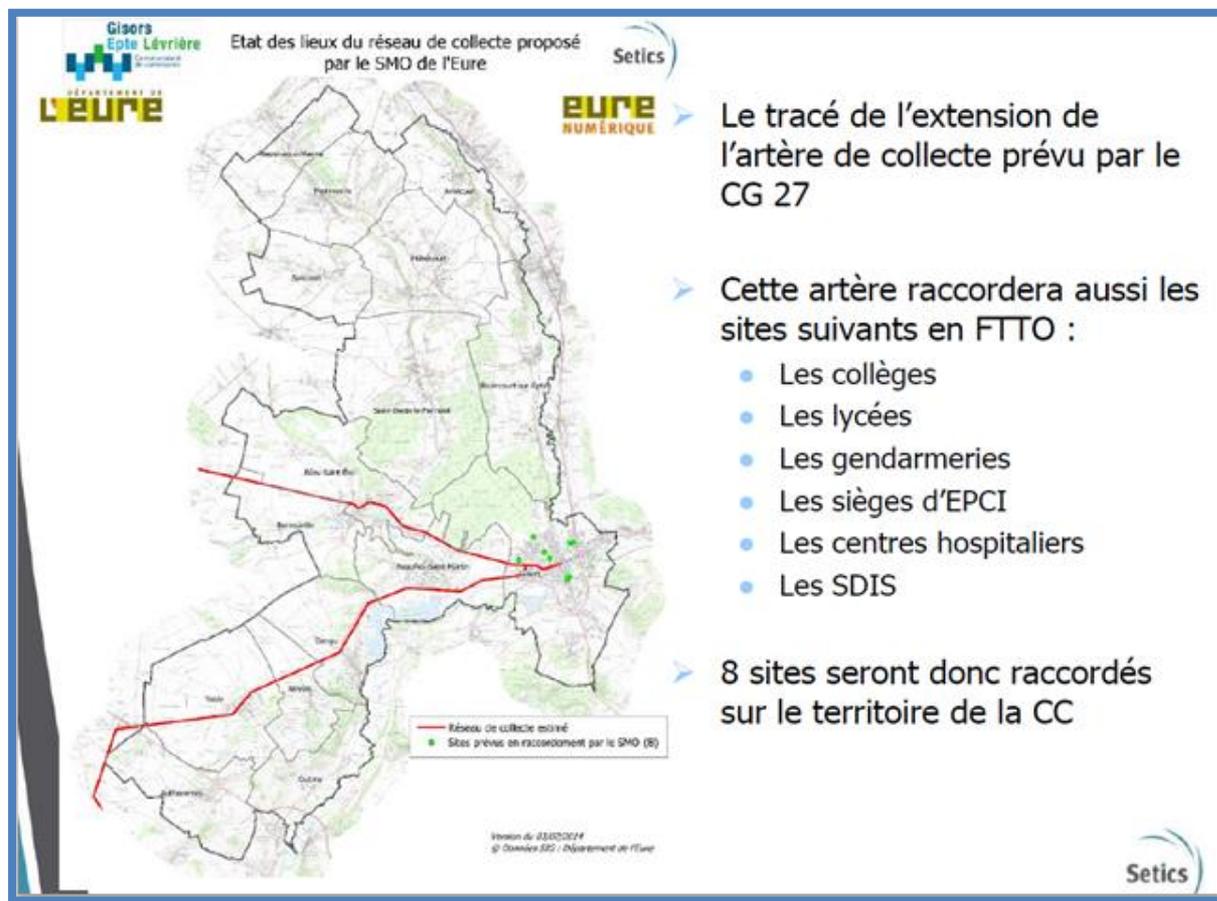
Délai moyen de traitement du courrier



* Courrier « Départ » : 2 385



Dans le cadre de l'article L. 1425-2 du CGCT confiant aux collectivités territoriales l'initiative d'établir des schémas directeurs d'aménagement numérique (SDAN), le Conseil Départemental de l'Eure a entamé, dès 2012, une réflexion associant tous les acteurs de l'aménagement du territoire afin de proposer une stratégie de déploiement du très haut débit graduée en cohérence avec les ambitions manifestées au niveau régional. Le SDAN approuvé par le Département prévoit le déploiement d'une « artère centrale », intégralement prise en charge par le Département et prévoyant le raccordement des équipements publics départementaux et régionaux (collèges, lycées, centres sociaux, pmi, SDIS....).



Le reste du déploiement, appelé **réseau secondaire**, devra être assuré par les EPCI à fiscalité propre (communauté de communes ou communautés d'agglomération), avec une participation financière de l'Etat, de l'Europe, du Conseil Régional et du Conseil Départemental, à hauteur d'environ **80%** du coût des dépenses, soit un solde approximatif à la charge des EPCI de l'ordre de 20%.

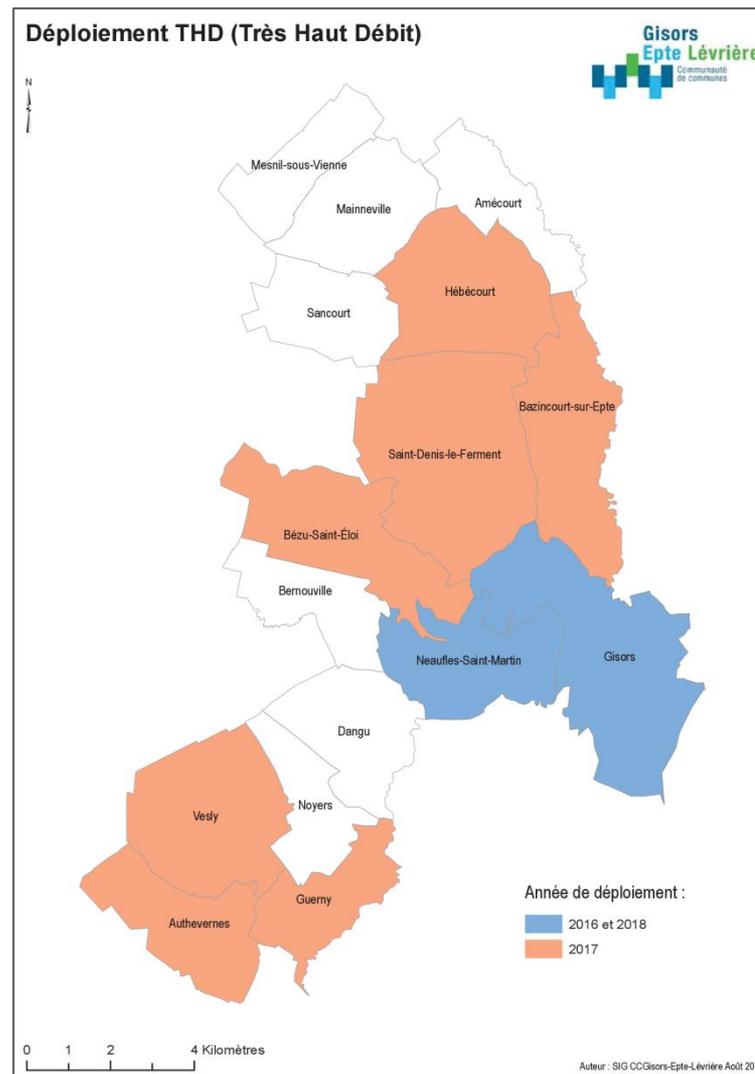
Dans le cadre de cette politique d'aménagement numérique, la Communauté de communes, consciente de la nécessité, notamment au niveau économique, de mettre à disposition des ménages et des entreprises un réseau de très haut débit, a décidé, au cours de l'année 2013, de s'associer à cette démarche de déploiement du très haut débit et d'adhérer, au mois d'octobre, au syndicat mixte « Eure Numérique », créé pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux relatifs au déploiement du réseau et pour procéder à la commercialisation de ce réseau.

En septembre 2014, suite à l'étude menée, le conseil communautaire a décidé de procéder au déploiement du très haut débit sur 98% du territoire pour un coût de desserte restant à la charge de la Communauté de communes de 1 369 000 € : seuls les foyers les plus isolés, représentant 2% de l'ensemble des foyers du territoire, ne seront pas raccordés à ce réseau. Ce SLAN a ensuite été soumis au Syndicat mixte « Eure Numérique », qui l'a approuvé en début d'année 2015.

Suite aux élections départementales de mars 2015 et au changement de majorité au Conseil Départemental, le Département et le syndicat Eure Numérique ont souhaité permettre au plus grand nombre d'accéder aux services de communications électroniques, souhaitant que 94% de la population bénéficie d'une connexion minimum de 8Mbit/s en 2020.

Pour notre territoire, cela conduira à ce que 97% des lignes accède à un niveau de débit compris entre 8 et 100Mbit/s.

Une première phase de déploiement débutera courant 2016, pour s'achever en 2018, selon le planning suivant :



Fin d'année 2019, 86% des prises du territoire seront couvertes en FTTH, pour un montant à la charge de la Communauté de communes de 1 028 082 €.

Les Contrôles du Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC)

3 285 installations d'assainissement non collectif sont recensées sur le territoire communautaire. Le Service Public Assainissement Non Collectif, créé suite à la validation de la délibération du 29 mars 2005, assure les compétences « contrôle, entretien et réhabilitation des installations d'assainissement non collectif ».

Depuis juin 2010, la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière assure en direct les divers types de contrôles du Spanc :

* Contrôle/Diagnostic des systèmes d'assainissement non collectif existants : 1ère visite d'une installation qui permet de prendre connaissance de la configuration des ouvrages et d'évaluer leur fonctionnement ⇒ **Coût : 39 €**

* Contrôle périodique de bon fonctionnement : La réglementation impose un contrôle périodique d'une fréquence maximale de 10 ans. Il est réalisé tous les 8 ans à la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière ⇒ **Compris dans la redevance annuelle**

* Contrôle d'entretien des systèmes d'assainissement non collectifs : Ce contrôle peut être réalisé en même temps que le contrôle de bon fonctionnement.

* Contrôles pour la réalisation d'un assainissement non collectif dans le cadre d'une demande d'un PC ou d'une réhabilitation d'un système existant. Ces contrôles permettent de s'assurer de l'adéquation du système proposé avec les caractéristiques de la parcelle et de l'habitation et de vérifier la conformité des travaux réalisés vis à vis du projet validé lors du contrôle de conception implantation avant le remblaiement ⇒ **Coût : 135 €**

* Diagnostic du système d'assainissement non collectif pour une vente immobilière obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2011 suite à la loi n°2010-788, dite « GRENELLE 2 » :

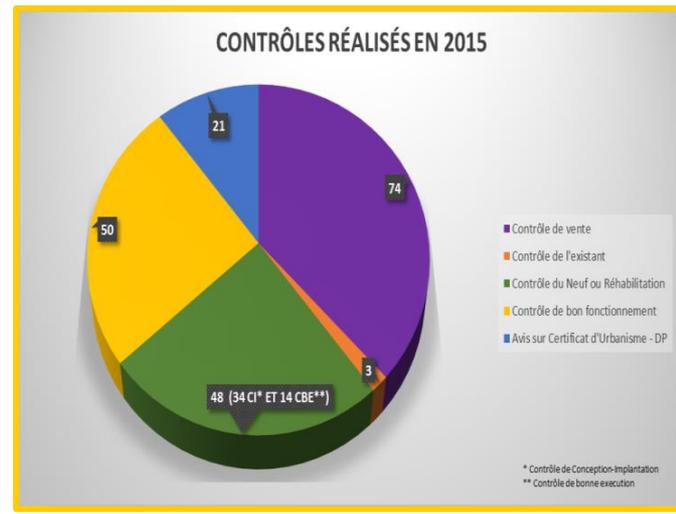
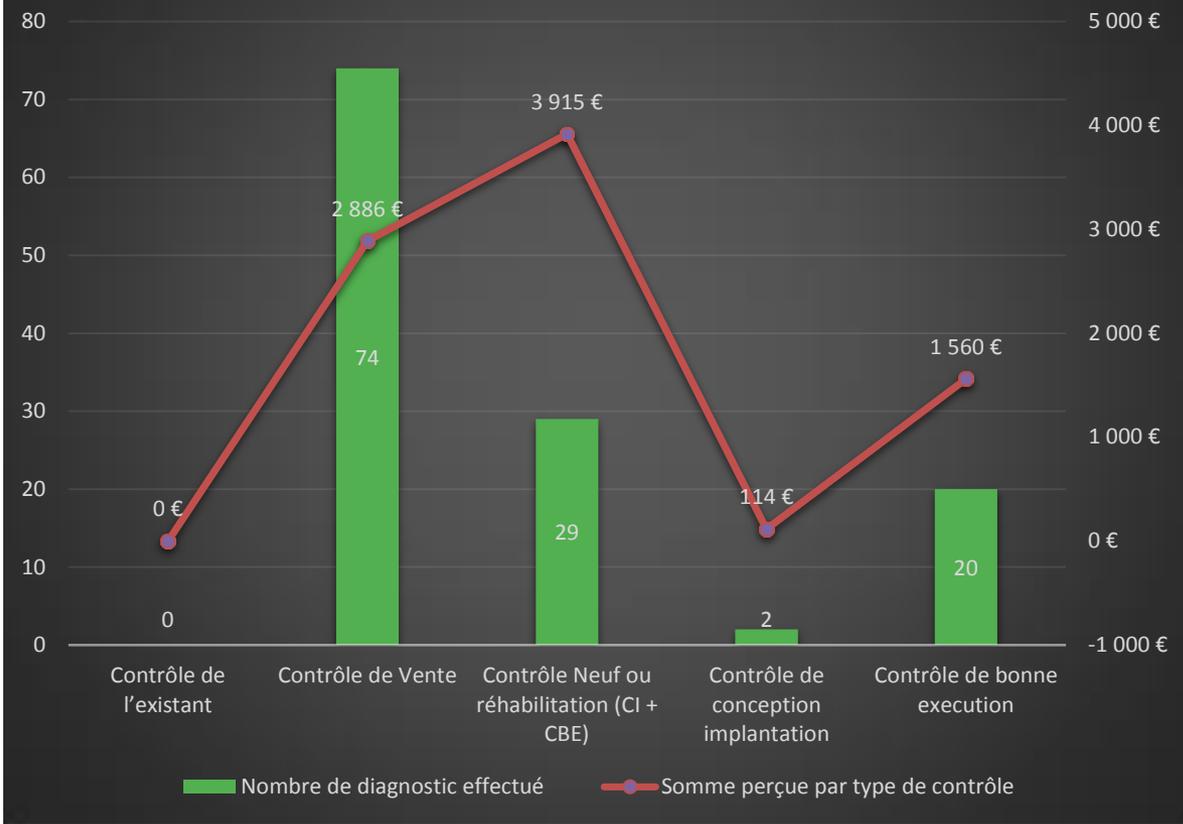
⇒ **Coût : 39 €**

En termes de redevances de services, depuis le 1er janvier 2015, la redevance forfaitaire assainissement non collectif prélevée sur les factures d'eau potable de est passée de 27€ à 30€ (délibération N°20144138). Cette redevance permet le fonctionnement du SPANC.

▪ Recette : Redevances de service de 30 € = 80.585 €



Recettes engendrées par les contrôles réalisés en 2015



La différence entre le nombre total de contrôles de neuf du 1er graphique par rapport au nombre total de contrôles de neuf facturés dans le 2nd graphique s'explique par le paiement en 2015 de 3 contrôles de neuf traités fin 2014.

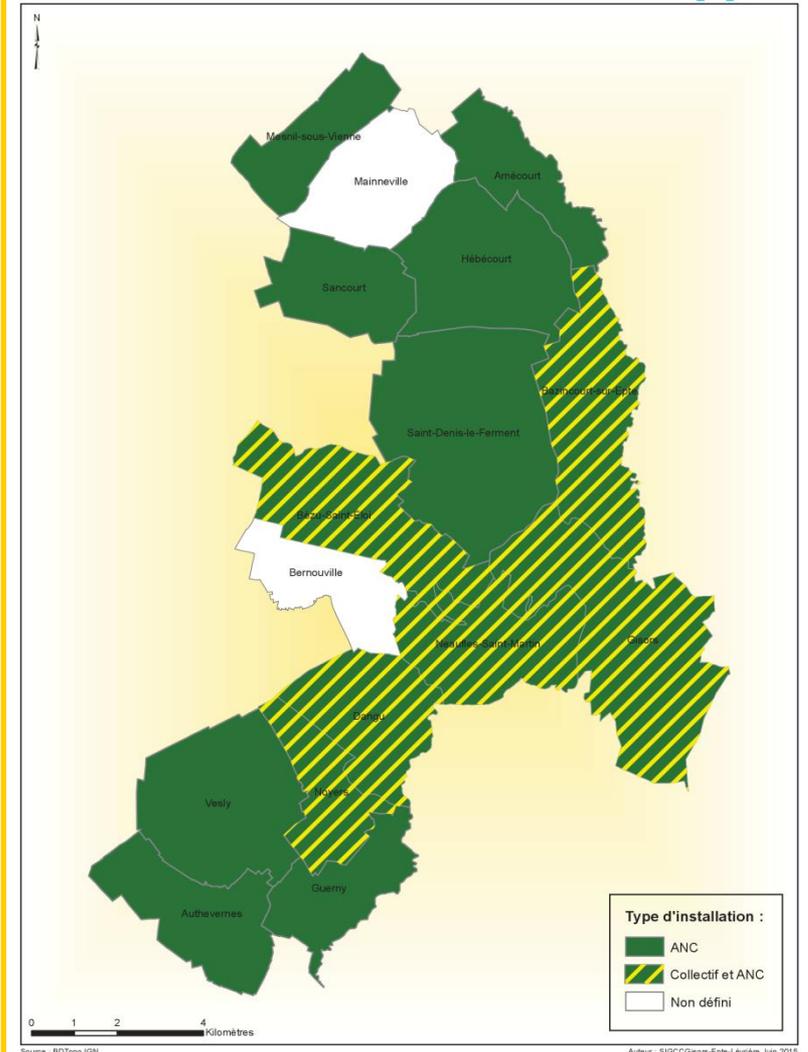
↳ **Passage caméra** par les techniciens du SPANC ⇒ délibération n° 2015013 ⇒ **Coût : 75 € TTC/Heure (prix forfaitaire)** ⇒ vérification des canalisations, des raccordements et localisation des ouvrages.

Les réhabilitations des installations

↪ Réhabilitations subventionnées par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Conseil départemental de l'Eure des assainissements non collectifs. Cette compétence ne s'exerce que dans les communes ayant terminées leur zonage.



Type d'assainissement principal



* Les intervenants :

↳ La Maîtrise d'Ouvrage :

Communauté de communes Gisors-Epte-Levrière (délibération communautaire n°2005023 du 29 mars 2005 précisant que le SPANC assurerait la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif).

Les frais de gestion du SPANC par installations à réhabiliter sont de 306, 00 € TTC.

↳ La Maîtrise d'Œuvre :

- Dernière année de suivi de travaux avec SOGETI INGENIERIE.

↳ Lancement d'un nouvel appel d'offre en 2014.

- Le marché a été attribué au bureau d'étude **CONCEPT ENVIRONNEMENT** (délibération 2014092) pour les études de filière et le suivi de la réalisation des travaux de réhabilitation des assainissements non collectifs de 2015 à 2017. Marché 10-MP-2014 (groupement de commandes de 4 EPCI. Dépenses imputées à l'article 4581 (opération pour le compte de tiers) du budget M49 (SPANC).

↳ Pas d'études en 2015. Pas de financement de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

↳ L'Entreprise :

- Dernière année de travaux pour l'entreprise BENARD TP.

↳ Lancement d'un nouvel appel d'offre en 2015.

- Le marché a été attribué à l'entreprise **TEAM RESEAUX** (délibération 2015085) pour les travaux de réhabilitation d'installations d'assainissement non collectif 2016 à 2019. Marché 04MP2015. Le montant total du marché est de 1.050.000 € HT. Dépenses imputées à l'article 4581 (opération pour le compte de tiers) du budget M49 (SPANC).

↳ Constat d'Huissier :

- Le marché a été attribué à la **SCP PINEL et LANTRIN** (décision 2015067) pour la réalisation des constats d'état des lieux avant travaux de réhabilitation d'installations d'ANC de 2016 à 2019. Marché 06MP2015.

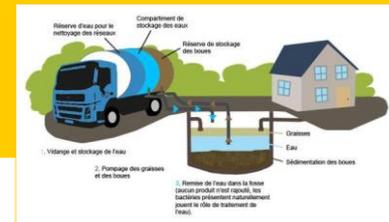
Prestation facturée 84 € TTC sur la fiche financière fournie aux particuliers. Dépenses imputées à l'article 4581 (opération pour le compte de tiers) du budget M49 (SPANC).

↳ Les Financeurs :

- **Agence de l'Eau Seine Normandie** : subventionnement jusqu'à 60 %
- **Conseil Départemental de l'Eure** : subventionnement jusqu'à 10 %

↳ Les administrés concernés :

L'opération de réhabilitation basée sur le volontariat concerne les particuliers dont les installations situées en zones à enjeux sanitaires ou environnementaux et présentant des dangers pour la santé des personnes ou un risque avéré de pollution de l'environnement.



Les vidanges ou l'entretien

Cette prestation de vidanges et entretiens (10-MP-2012) des installations d'assainissement non collectif a été engagée dans le cadre d'un groupement de commandes (*pouvoir adjudicateur : Communautés de communes Gisors-Epte-Lévrrière avec association celles de celle du Canton d'Etrépagny, des Andelys et de Epte-Vexin-Seine*) afin d'effectuer des économies d'échelles : L'entreprise SARL HALBOURG située Rue de la Vallée 76890 SAINT-PIERRE-BENOUVILLE (Décision 2013007 du 18 janvier 2013) est le titulaire du marché. **Les tarifs des prestations vidanges et entretien appliqués en 2015 sont les suivants pour les usagers :**

Détail des articles figurant au BPU	U	Prix redevance TTC perçus auprès des usagers		
		F : forfait	Pgrm TTC CDC	Urgence TTC CDC
Vidange fosses toutes eaux, fosses septiques et fosses étanches				
0 litre à 1 000 litres	F	139	245	
1 001 litres à 2 000 litres	F	153	245	
2 001 litres à 3 000 litres	F	157	245	
3 001 litres à 4 000 litres	F	161	245	
4 001 litres à 5 000 litres	F	169	245	
5 001 litres à 6 000 litres	F	177	245	
Volume de l'ouvrage : > 6000 litres Coût du m3supplémentaire en sus du forfait de 6000 L	m3	14	14	
Vidange bac à graisses				
Volume de l'ouvrage : < 250 litres	F	45	245	
Volume de l'ouvrage : >250 litres	F	51	245	
Préfiltre extérieur à la fosse				
Volume de l'ouvrage : < 250 litres	F	28	245	
Volume de l'ouvrage : > 250 litres	F	28	245	
Nettoyage et intervention sur ouvrages électriques				
Fourniture et remplacement de pompe de type XYLEM (anciennement FLYGT, LOWARA), DXVMS7 (DOMO 10) en eaux brutes	F	910	940	
Fourniture et remplacement de pompe de type XYLEM (anciennement FLYGT, LOWARA), DXVM 35.5 (DOMO 7) en eaux prétraitées	F	810	840	
Fourniture et remplacement de pompe de type XYLEM (anciennement FLYGT, LOWARA), SXM3 en eaux traitées	F	790	820	
Fourniture et remplacement du boîtier d'alarme de la pompe	F	180	320	
Vidange nettoyage de poste de relevage Coût au m3	m3	33	100	
Fourniture et remplacement d'un raccord électrique	F	100	134	
Fourniture et remplacement d'une poire d'alarme	F	173	206	
Fourniture et remplacement des piles de boîtier d'alarme (fait en même qu'une autre prestation sur site)	F	11	11	
Vidange microstation d'épuration Coût au m3	m3	33	45	
Interventions diverses				
Puisard ou puits d'infiltration Coût au m3	m3	54	63	
Curage et ou nettoyage sous pression des canalisations. Coût au mètre linéaire	ml	1	1	
Mise en place de tuyaux supplémentaire au-delà de 50 mètres Coût au mètre linéaire au-delà de 50 mètres	ml	2	2	
Déplacement sans intervention (usager absent, inaccessibilité des ouvrages, impossibilité de réaliser l'opération, ...)	F	112	178	
Réparation d'une canalisation (uniquement en urgence)	F	/	356	
Débouchage haute pression de canalisation si fait en même temps qu'une vidange (sur même site ou un autre site)	F	111	/	
Débouchage haute pression de canalisation seul (uniquement en urgence)	F	/	245	
Coût pour ½ heure de travail sur place pour recherche et terrassement d'ouvrages d'assainissement (bac à graisses, fosse, regards...) dans la limite de 40 cm de profondeur.	F	111	111	
Coût à la ½ heure de travail				

Le Bilan financier 2015

RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 SPANC

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés	153 994,18			220 171,41	153 994,18	220 171,41
Opérations de l'exercice	165 910,89	324 861,87	156 173,13	112 603,57	322 084,02	437 465,44
TOTAUX	319 905,07	324 861,87	156 173,13	332 774,98	476 078,20	657 636,85
Résultats de clôture		4 956,80		176 601,85		181 558,65
Restes à réaliser	-	0,00	0,00		0,00	0,00
vir de la section de fonct					0,00	
TOTAUX CUMULES	319 905,07	324 861,87	156 173,13	332 774,98	0,00	0,00
RESULTATS DEFINITIFS		4 956,80		176 601,85	476 078,20	657 636,85

	-
EXCEDENT NET	181 558,65 €
excédent net 2014 =	252 356,23 €
soit une perte de	-70 797,58 €

Les sites concernés

Le Marché 02-MP-2015 relatif à l'Entretien des Espaces Verts a été lancé le 26 février 2015 pour s'attacher les services d'un prestataire (**SAS ETIENNE Jérôme située 10 Rue des Fontaines à Gisors**) afin de procéder à l'entretien des espaces verts pour les années 2015 à 2018 sur les sites cités ci-dessous :

- ✓ Crèche CAPUCINE
- ✓ ZAC du Mont de MAGNY
- ✓ Aire d'Accueil des Gens du Voyage

Parallèlement, un emploi d'avenir a été recruté le 1^{er} janvier 2015 pour s'occuper des espaces verts du site de la Communauté de communes GISORS-EPTE-LEVRIERE, du site la Crèche CAPUCINE, du site de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage, des bassins d'orage de la ZAC du Mont de MAGNY afin d'alléger les prestations déléguées à l'entreprise.

Dépenses et interventions par sites pour l'année 2015

PLANNING D'INTERVENTIONS ESPACES VERTS - ZAC DU MONT DE MAGNY 2015					
PERIODE	INTERVENANT	PRESTATION ENTRETIEN ESPACES VERTS	Nombre de passages	Coût de l'intervention HT	Coût de l'intervention TTC (TVA 20%)
AVRIL					
dates d'intervention					
semaine 18	SAS ETIENNE	DEBROUSSAILLAGE DES FOSSES	1	370,00 €	444,00 €
semaine 18	SAS ETIENNE	TONTE DES ZONES HERBACEES	1	760,00 €	912,00 €
semaine 18 ou semaine 19	SAS ETIENNE	TRAITEMENT PHYTO ET MANUEL	1	180,00 €	216,00 €
MAI					
dates d'intervention					
fin semaine 21	SAS ETIENNE	TONTE ZONES HERBACEES	1	760,00 €	912,00 €
fin semaine 21	SAS ETIENNE	DEBROUSSAILLAGE DES FOSSES	1	370,00 €	444,00 €
JUILLET					
dates d'intervention					
semaine 29	SAS ETIENNE	TONTE ZONES HERBACEES + RAMASSAGE	1	760,00 €	912,00 €
SEPTEMBRE					
dates d'intervention					
18-sept	SAS ETIENNE	TONTE ZONES HERBACEES + RAMASSAGE	1	760,00 €	912,00 €
28-sept.	SAS ETIENNE	TRAITEMENT PHYTO ET MANUEL	1	180,00 €	216,00 €
21-sept	SAS ETIENNE	DEBROUSSAILLAGE DES FOSSES	1	370,00 €	444,00 €
NOVEMBRE					
dates d'intervention					
semaine du 6 novembre 2015	SAS ETIENNE	TAILLE DE LA HAIE	1	685,00 €	822,00 €
DECEMBRE					
dates d'intervention					
semaine 49	SAS ETIENNE	TONTE ZONES HERBACEES + RAMASSAGE	1	760,00 €	912,00 €
		DEBROUSSAILLAGE DES FOSSES	1	370,00 €	444,00 €
		TOTAL	12	6 325,00 €	7 590,00 €
BUDGET PREVU EN TTC	8 560,00 €				
CONSOMME EN TTC	7 590,00 €				
BUDGET RESTANT EN TTC	970,00 €				

PLANNING D'INTERVENTIONS ESPACES VERTS - CRECHE CAPUCINE 2015					
PERIODE	INTERVENANT	PRESTATION ENTRETIEN ESPACES VERTS	Nombre de passages	Coût de l'intervention HT	Coût de l'intervention TTC (TVA 20%)
SEPTEMBRE					
dates d'intervention					
21/09/2015 et 22/09/2015	SAS ETIENNE	NETTOYAGE DU TOIT VEGETALISE	1	310,00 €	372,00 €
		TOTAL	1	310,00 €	372,00 €
BUDGET PREVU EN TTC	400,00 €				
CONSOMME EN TTC	372,00 €				
BUDGET RESTANT EN TTC	28,00 €				

PLANNING D'INTERVENTIONS ESPACES VERTS - AIRE D'ACCUEIL 2015					
PERIODE	INTERVENANT	PRESTATION ENTRETIEN ESPACES VERTS	Nombre de passages	Coût de l'intervention HT	Coût de l'intervention TTC (TVA 20%)
JUIN					
dates d'intervention					
05-juin	SAS ETIENNE	TONTE DES ZONES HERBACEES	1	450,00 €	540,00 €
JUILLET					
dates d'intervention					
semaine 29	SAS ETIENNE	TAILLE ARBUSTES	1	490,00 €	588,00 €
semaine 29	SAS ETIENNE	FAUCHAGE ET ERADICATION DES RENOUVEES	1	690,00 €	828,00 €
AOUT					
semaine 50	SAS ETIENNE	RABATTAGE DES SAULES	1	1 520,00 €	1 824,00 €
TOTAL			4	3 150,00 €	3 780,00 €
BUDGET PREVU EN TTC	3 800,00 €				
CONSOMME EN TTC	3 780,00 €				
BUDGET RESTANT EN TTC	20,00 €				

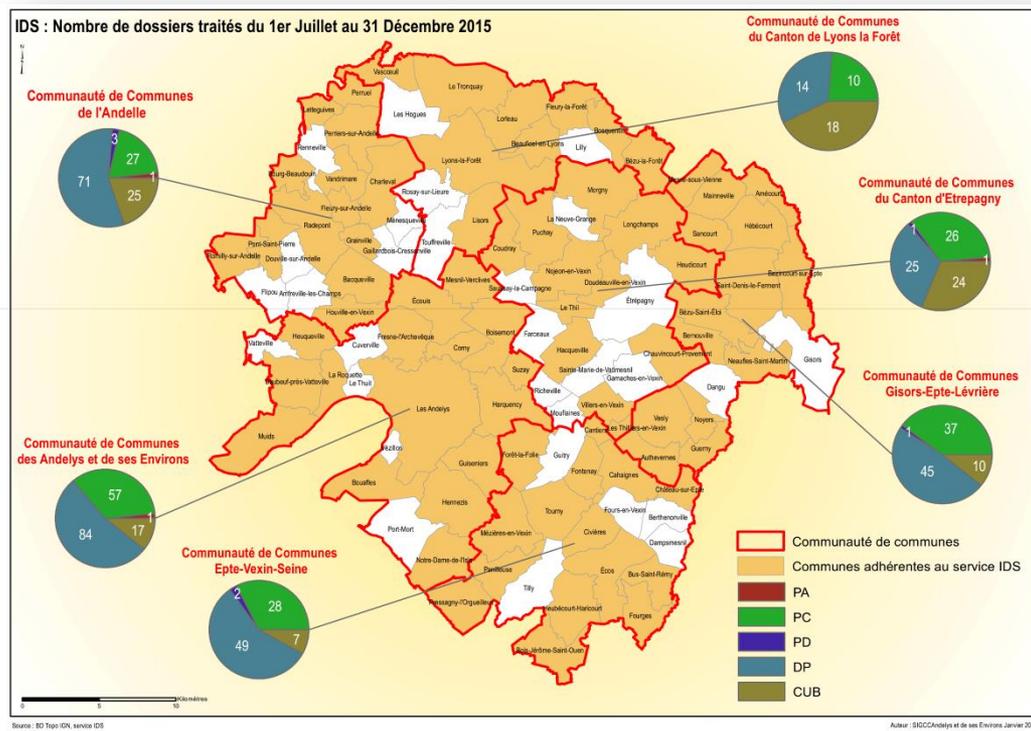
SITES	BUDGET PREVU en 2015 (TTC)	REALISE (TTC) en 2015
Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière	/	/
Crèche « Capucine »	400 €	372 €
ZAC du Mont de MAGNY	8.560 €	7.590 €
Aire d'accueil des gens du voyage	3.800 €	3.780 €
Budget total ESPACES VERTS	12.760 €	11.742 €

↪ *Aucun budget n'a été prévu pour l'entretien des espaces verts sur le site de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière. En effet, la tonte, la taille des haies et le nettoyage du site sont réalisés par l'agent recruté en contrat d'avenir.*

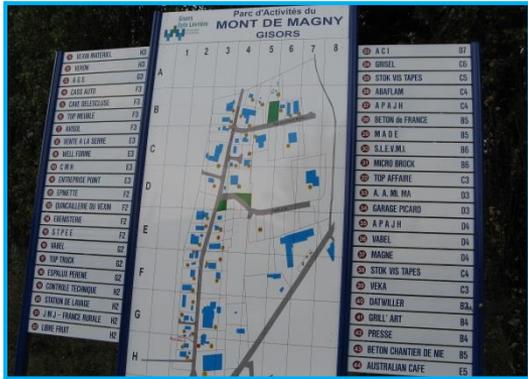


- Contribution au Syndicat Mixte du Pays du Vexin-Normand au titre de l'année 2015 pour un montant de **59 432 €** et finalisation des négociations multi-partites (Conseil Départemental de l'Eure, Conseil Régional de Haute-Normandie, Pays du Vexin Normand, collectivités) pour le Contrat de Pays 2014-2020 ;
- Approbation du PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) lié au site Storengy de Saint Clair sur Epte et engagement des négociations pour les mesures foncières d'expropriation des 2 sites concernés à Buchy et Saint-Clair-Sur-Epte ;
- Création du service commun d'instruction du droit des sols dès le 1^{er} juillet 2015 à 6 Communautés de communes avec comme actes instruits sur 6 mois par commune

Juillet à décembre 2015					
	CU	DP	PC	PD	Total général
AMECOURT	1	1	1		3
AUTHEVERNES		5	1		6
BAZINCOURT S EPTÉ		9	7		16
BERNOUVILLE	1		1		2
BEZU ST-ELOI	1	6	10	1	18
GUERNY		3	3		6
HEBECOURT	1	3			4
MAINNEVILLE		2	2		4
MESNIL-SOUS-VIENNE		1			1
NEAUFLES ST-MARTIN	5	7	8		20
NOYERS		1			1
SANCOURT		4			4
ST DENIS LE FERMENT		3	2		5
VESLY	1		2		3
Total général	10	45	37	1	93



- la ZAC communautaire du Mont de Magny



- Poursuite de la politique de réduction du prix de terrains sur la ZAC du Mont de Magny en fonction du nombre d'emplois créés à l'hectare selon le barème suivant :

Emplois créés/ha	% de réduction
Transfert sans création	0
1 à 5 emplois	10
6 à 10 emplois	20
11 à 20 emplois	25
21 à 30 emplois	30
31 à 40 emplois	35
41 à 50 emplois	40
+ de 50 emplois	50

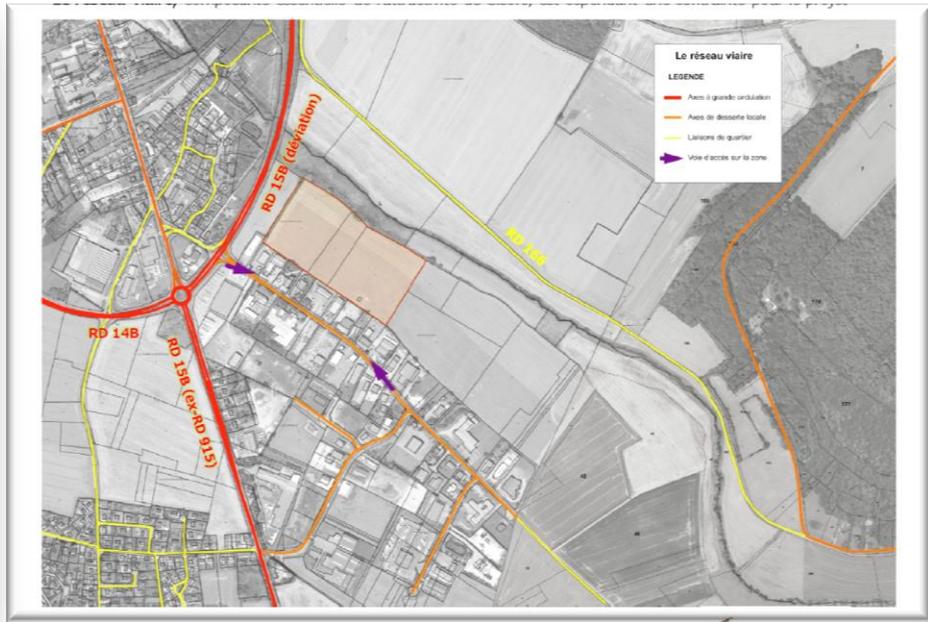
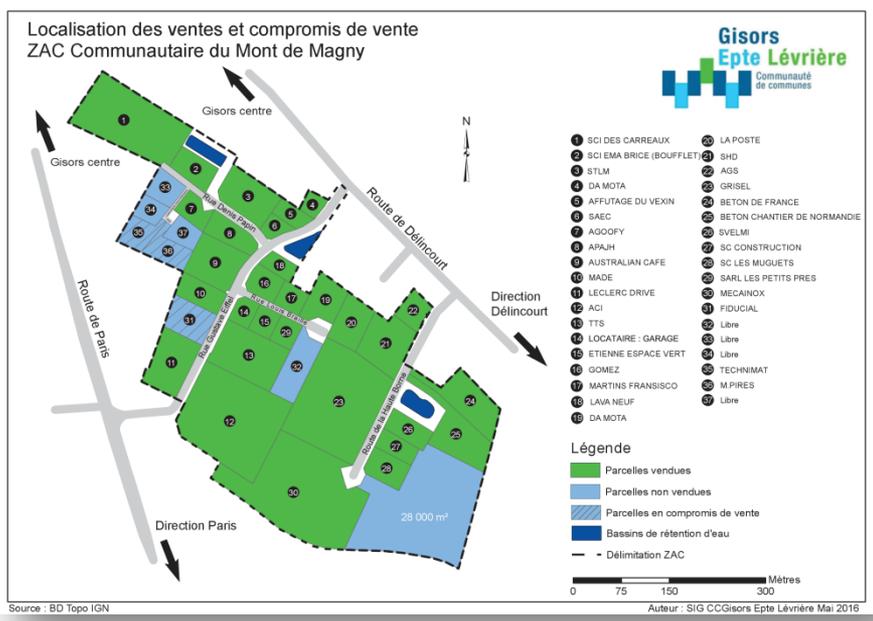
- Tenue de permanences économiques mensuelles à la Communauté de communes avec Eure Expansion afin d'aider les entreprises/artisans/commerces locaux dans leurs démarches diverses (montage de dossier, repreneur,...) ;

- Organisation de la 5^{ème} Edition de l'Eure du Business communautaire délocalisée à Gisors en partenariat avec Eure Expansion, le BNI, le Girsec la Ville de Gisors avec plus de 200 partenaires économiques assemblés



- Poursuite du développement de la ZAC communautaire du Mont de Magny avec EAD

- Etude pour une extension de la ZAC communautaire du Mont de Magny qui a été engagée et estimée à 2 067 000 €



NB : La Communauté de communes gère l'entretien des espaces verts de la ZAC du Mont de Magny pour une dépense de l'ordre de 8 000 € en 2015 et 1 000 € d'indemnisation versée à la Ville de Gisors pour l'entretien du bassin de rétention situé à la croisée de la Rue Gustave Eiffel/Rue de Delincourt

Les tarifs en 2015

- Le coût journalier d'occupation d'un emplacement est fixé à 2,73 € ;
- Le coût journalier d'occupation temporaire, en dehors des emplacements équipés, est fixé à 1,64 € ;
- La facturation du mètre cube d'eau fournie est fixée à 5,11 € ;
- La facturation du kilowattheure est fixée à 0,19 €.

Statistiques de l'aire d'accueil

- Mise en place par d'une nouvelle convention avec l'Etat suite à la réforme de l'aide aux collectivités gérant une aire d'accueil des gens du voyage au titre de l'ALT2 (allocation logement temporaire) pour les aides concernant l'aire d'accueil sise 18 route de Bazincourt. Elle permettra de percevoir annuellement **30 728,40 €** à compter du 1^{er} janvier 2016

Mois	places	jours occup.	recette (euros)	eau (m3)	eau2 (euros)	élect. (kWh)	élect.2 (euros)
Janvier	20	594,00	2 743,93	49,06	250,71	10 221,00	1 941,99
Février	20	513,00	2 389,05	39,21	203,16	8 442,00	1 603,98
Mars	20	593,00	2 712,54	40,10	204,91	6 505,00	1 269,80
Avril	20	572,00	1 646,21	51,78	264,60	4 635,00	880,65
Mai	20	564,00	2 131,17	52,92	270,42	4 958,00	942,02
Juin	20	570,00	3 139,11	48,80	249,36	3 250,00	617,50
Juillet	20	411,00	840,10	50,40	257,54	2 520,00	478,80
Août	20	574,00	1 579,00	29,90	152,79	1 843,00	350,17
Septembre	20	574,00	1 396,94	31,40	160,45	2 745,00	521,55
Octobre	20	617,00	1 589,43	50,70	259,08	5 583,00	1 060,77
Novembre	20	576,00	2 271,39	42,40	216,66	4 739,00	900,41
Décembre	20	594,00	1 206,88	46,50	237,62	6 055,00	1 150,45
TOTAL		6 752,00	23 645,75	533,17	2 727,30	61 496,00	11 718,09

Personnes accueillies	Nombre
Nombre de personnes accueillies (toute nouvelle entrée sur l'aire)	38
Hommes	16
Femmes	14
Enfants de moins de 16 ans	8
dont personnes seules et SANS enfant à charge	3
dont personnes seules et AVEC enfant à charge	11
Durée moyenne de séjour en mois	9

- **Détail des travaux engagés sur l'aire d'accueil en 2015 en termes de maintenance et d'amélioration (y compris investissement)**

Entreprise	Nature	Montant TTC
SAS Jérôme ETIENNE	entretien annuel des berges et fascine coupe de végétation	3 780,00
SOS Nuisibles	dératisation	714,90
NEELS DEBRAY	vidange puits de relèvement entretien pompes de relèvement	282,00
NEELS	entretien vidange évacuation du déshuileur débourbeur	1 326,00
MELGET	Interventions suite à Contrôles techniques Chauffage	3 725,38
TMA	remplacement de vitrage	558,00
ABAFLAM	remplacement extincteur	142,14
VIP IT	remplacement disque dur	114,00
EELIS	Logiciel de gestion de l'aire	2 430,00
	total	13 072,42

- **Situation sociale et financière des personnes accueillies**

Une dizaine de familles a élu domicile à titre permanent malgré l'obligation mentionnée dans le Règlement Intérieur de partir tous les 3 mois. Ces familles se sédentarisent et certains refusent de payer la redevance d'occupation et les frais de fluides. Ils invoquent des situations financières difficiles ou pour quelques uns, l'immobilisme de l'Administration face au non-paiement d'autres résidents.

Des mesures seront prises en 2016 pour tenter de répondre aux difficultés et faciliter le dialogue, dont le changement de la période de la fermeture annuelle de l'Aire d'Accueil et la transmission systématique des états d'impayés auprès du Trésor Public lorsque la somme due dépasse 150,00 €.

■ Bilan financier

Section de fonctionnement

Section d'investissement

Compte	Libellé	Opération	CA2013	CA 2014	CA 2015
2051	Logiciels, concessions				2 430,00
2128	Autres aménagements sur terrains			7 548,60	
21568	Matériel incendie				142,14
2183	Matériel de bureau		96,80		114,00
2188	Autres immobilisations corporelles		255,94	3 526,67	
2313	Constructions	013 Aire de Boury			
TOTAL DEPENSES			352,74	11 075,27	2 686,14
10222	F.C.T.V.A.		55,00	556,00	1 190,00
TOTAL RECETTES			55	556	1 190
SOLDE D'INVESTISSEMENT			-297,74	-10 519,27	-1 496,14

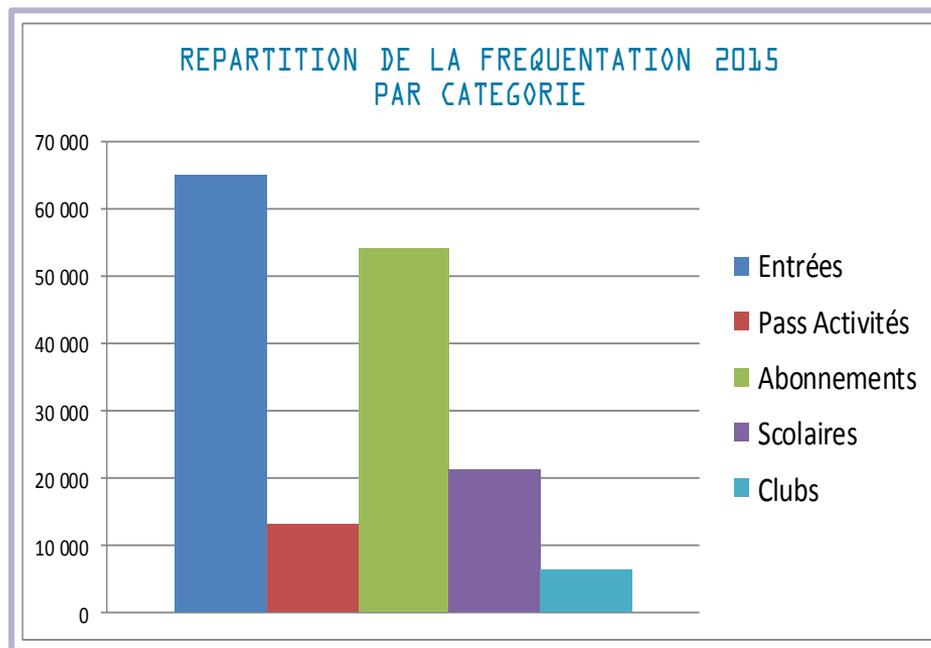
Compte	Libellé	Fonction	CA2013	CA 2014	CA 2015
60611	Eau et assainissement	524	2 192,46	2 125,45	2 382,36
60612	Energie / électricité	524	11 352,52	8 793,08	10 913,55
60622	Carburants	524	1 458,68	1 471,87	772,53
60631	Fournitures d'entretien	524	1 112,13	1 304,04	954,11
60632	Fournitures de petit équipement	524	1 032,96	1 096,11	1 280,88
60636	Vêtements de travail	524	136,72	801,64	299,52
611	Contrats de prestations de services	524	276,04	276,79	325,93
61521	Entretien et réparation sur terrains	524	3 956,67	3 654,90	4 755,90
61522	Entretien et réparation sur bâtiments	524	1 134,40	789,59	3 869,10
61523	Entretien et réparation voies et réseaux	524	3 002,82	3 242,46	2 701,68
61551	Entretien matériel roulant	524	246,50	1 181,16	153,79
61558	Entretien autres biens mobiliers	524		425,12	163,29
6156	Maintenance	524		56,04	59,22
6225	Indemnités aux régisseurs	524	219,99	220,00	0,00
6231	Annonces et insertions	524		1 091,76	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	524			50,00
6262	Frais de télécommunications	524	140,17	279,22	578,28
6283	Frais de nettoyage des locaux	524	775,00		
6332	Cotisations versées au fnal	524	17,35	77,29	169,91
6336	Cotisations au centre national et aux CDG	524	312,10	321,50	402,58
6338	Autres impôts, taxes ...	524			0,92
64111	Rémunération principale titulaires	524	16 773,05	15 911,24	18 243,48
64112	Supplément familial de traitement	524	2 178,73	1 234,62	0,00
64118	Régime indemnitaire des titulaires	524	7 907,80	6 431,60	5 256,94
64162	Emploi d'avenir	524		15 124,85	15 787,30
6451	Cotisations URSSAF	524	2 983,04	3 701,93	3 404,69
6453	Cotisations aux caisses de retraite	524	5 246,30	5 748,01	8 541,51
6454	Cotisations aux assedic	524		985,93	1 030,55
678	Autres charges exceptionnelles	524		56,00	300,00
TOTAL DEPENSES			62 455,43	76 402,20	82 398,02
70388	Autres redevances et recettes diverses	524	25 231,67	22 420,74	27 972,09
74712	Participations / Etat / emplois d'avenir	524		11 346,28	11 578,04
7478	Subventions et participations autres organismes	524	31 788,00	31 788,00	33 377,00
7718	autres produits exceptionnels	524			558,00
TOTAL RECETTES			57 019,67	65 555,02	73 485,13
SOLDE DE FONCTIONNEMENT			-5 436	-10 847	-8 912,89

▪ **Aquavexin : le Centre aquatique intercommunautaire**

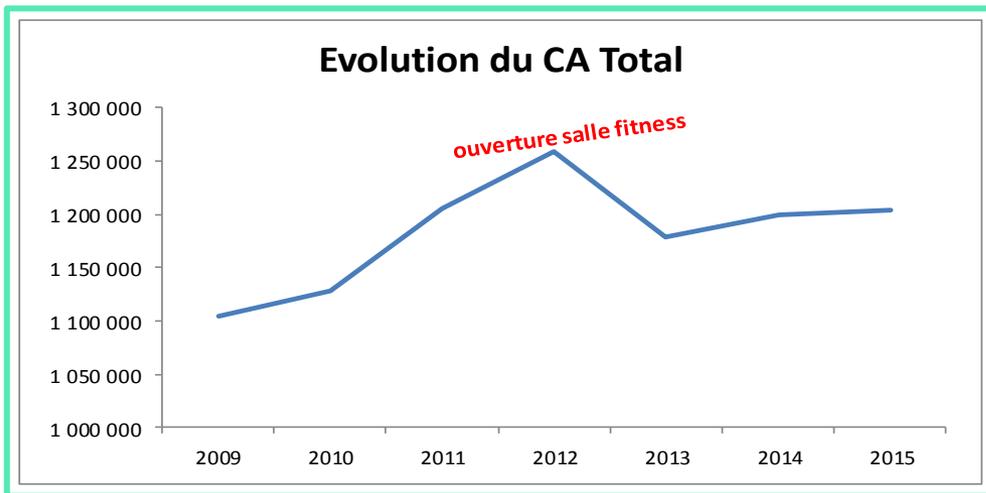
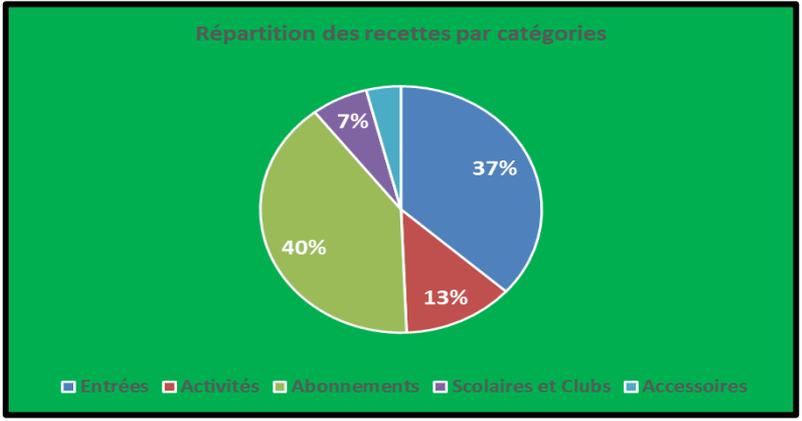
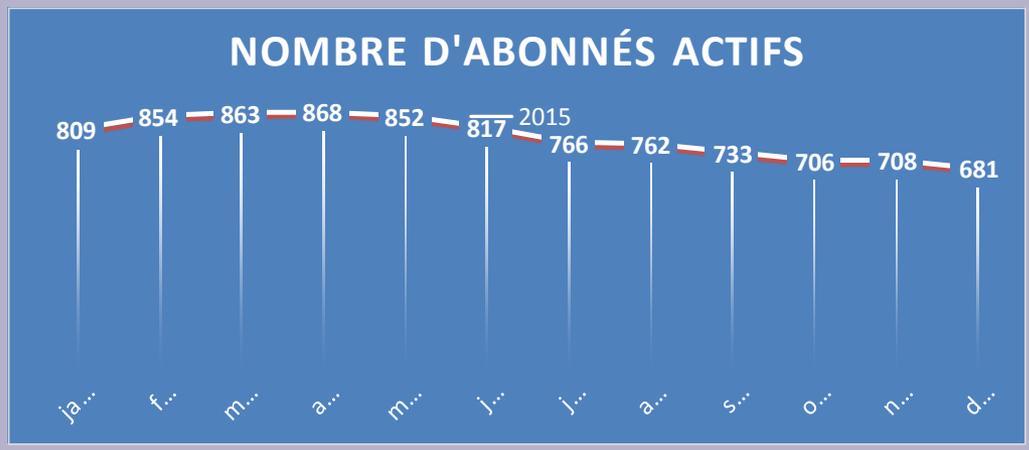


Ouvert depuis le 21 janvier 2009, Aquavexin est financé à parité par les Communautés de communes Gisors-Epte-Lévrière et Vexin-Thelle et a été confié par une délégation d'affermage de 10 ans à Espace Récréa (Coût de construction HT : 10 267 049 € HT financé avec 6 000 000 € d'aides des Conseils Régionaux Picardie et Haute-Normandie et des Conseils Généraux de l'Eure et de l'Oise) ;

Coût 2015 pour la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière (dont la location des bassins pour les scolaires et le remboursement d'emprunt sur l'investissement) : 402 800 €



	Entrées	Activités	Abonnements	Scolaires	Clubs	total
2015	64 847	13 009	54 159	22 588	6 383	160 986
2014	70 715	13 687	51 031	20 844	6 155	160 873



	Entrées	Activités	Abonnements	Scolaires / Clubs	Accessoires	total
2015	336 968	117 444	369 445	60 050	36 632	920 539
2014	354 015	124 355	465 563	55 802	43 198	1 042 933

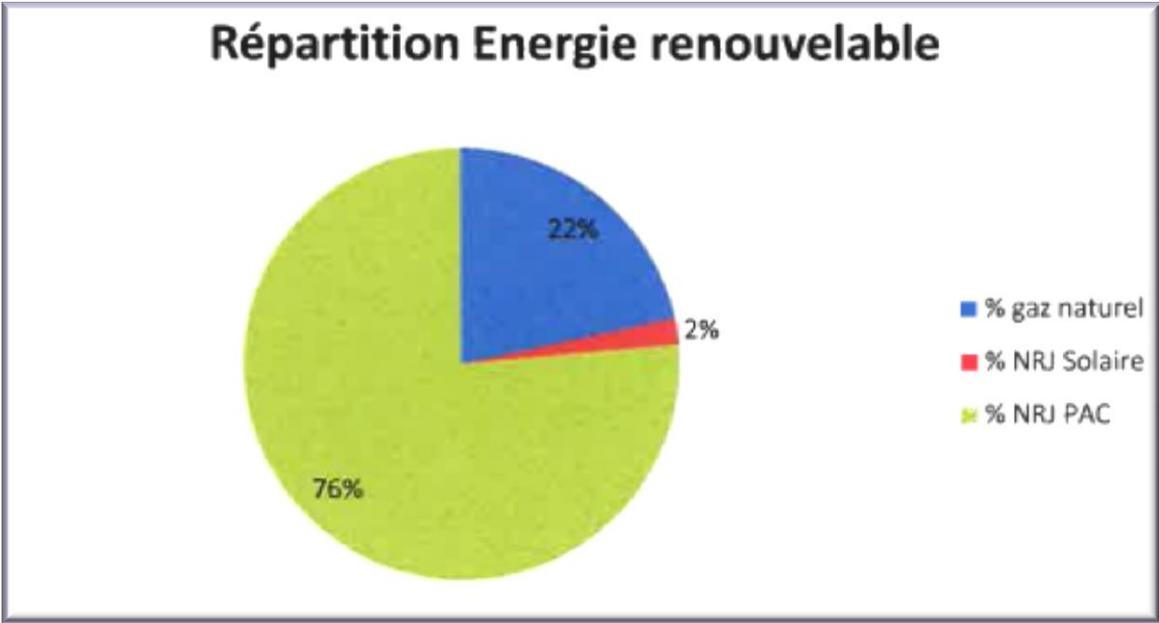
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
CA HT	735 720	780 349	782 026	794 939	850 944	762 280
Variation PCA	-23 584	-21 801	-29 990	-12 373	-46 849	40 269
Subvention	415 389	447 363	446 318	395 514	395 275	400 851
TOTAL CA (HT)	1 127 525	1 205 912	1 258 335	1 178 080	1 199 370	1 203 400

* Le Baromètre de Satisfaction en 2015



* La consommation

78 % d'Énergie renouvelable en 2015
2% par les panneaux solaires
76 % par la pompe à chaleur



La Voie Verte Gisors-Gasny

- Participation de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière au Syndicat Mixte de la Voie Verte : 40 % des contributions de cotisation soit 21 000 € en 2015 ; il est à noter que ce sont 6 agents volontaires des services de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière qui gère le Syndicat Mixte de la Voie Verte ;



- 8^{ème} mise en place de la Fête de la Voie Verte le Dimanche 26/9/2015 avec un succès énorme rencontré sur le site de Gisancourt (Hameau de Guerny) près de 2 500 visiteurs et 350 repas servis ;

Poursuite de l'entretien courant des 24 km de la Voie Verte



NB : La Communauté de communes verse enfin à la Ville de Gisors un fonds de concours globalisé pour l'indemnisation de l'utilisation des gymnases pendant le temps scolaire : 46 607 € au titre de 2015.

➤ Les investissements outillage et matériaux en 2015

- En termes de petit équipement et signalisation

Fournisseur	nature	montant ttc
SIGNATURE	signalisation de police panneaux et accessoires	4 366,07
	total	4 366,07

- En termes de matériel de voirie

Pas d'investissement en 2015.

- En termes de fournitures consommées par l'équipe technique

Fournisseur	matériaux	quantité	montant ttc
			15 325,87
SCREG	enrobé à froid	106 T	12 344,22
Carrière d'Authevernes	grave 0/31,5	105 T	1 215,85
Lafarge Béton - centrale de Gisors	béton	17 T	1 765,80

carburant		quantité	montant ttc
			13 140,20
Gas Oil	camion, fourgon, Partner	8 204,50 L	8 086,36
Fioul GNR	en m3	7 000,00 L	5 053,84

Rue de la Groutte - Authevernes – pendant les travaux de chaussée et gestion des eaux pluviales



Avenue du Bouloir – Gisors après les travaux de bordures et enrobés



▪ La Viabilité hivernale – année civile 2015

Matériaux, interventions de l'équipe voirie de la Cdc

Viabilité Hivernale - janvier à décembre 2015			
matériaux	fournisseurs	quantité	€ ttc
sel de déneigement	MOREAU - sel en vrac	0 T	0,00
sel de déneigement	MOREAU - sel en sacs	0 T	0,00
matériaux	Tonnage distribué aux communes	quantité	€ ttc
sel de déneigement	sel en vrac	15	1 110,00
sel de déneigement	sel en sacs	2,625	385,88
nombre de jours d'intervention de salage		8 jours	
nombre d'heures normales en salage et déneigement		71	
nombre d'heures majorées en salage et déneigement		32	
quantité de sel utilisé par l'équipe voirie		15 Tonnes	

L'hiver 2014-2015 a été particulièrement doux. 8 jours d'intervention de salage seulement.

La fin d'année 2015 n'a pas connu de période de froid rigoureux nécessitant la sortie des véhicules de viabilité.

Conventions de déneigement avec les exploitants agricoles

nombre d'heures d'intervention cumulées par les 6 intervenants	0 heures
rémunération selon les conventions	0,00

Le traitement phytosanitaire

Par avenant à la convention « trottoirs », et en application de la délibération n° 2011102 du 06 décembre 2011, il a été convenu que le traitement phytosanitaire des espaces minéralisés en agglomération serait réalisé par les communes.

La Communauté de commune verse un montant forfaitaire annuel à chaque commune :

Commune	Montant HT base 2012	Montant ttc 19,6% base 2012	ACTUALISATION		Montant HT 2015	Montant ttc 20% 2015
			HT	ttc (20%)		
AMECOURT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTHEVERNES	168,92	202,03	1,83	2,20	170,75	204,90
BAZINCOURT sur EPTE	391,20	467,88	4,24	5,08	395,44	474,53
BERNOUVILLE	250,39	299,47	2,71	3,25	253,10	303,73
BEZU SAINT ELOI	2 134,99	2 553,45	23,12	27,75	2 158,11	2 589,74
DANGU	701,49	838,98	7,60	9,12	709,09	850,90
GISORS	12 609,89	15 081,43	136,56	163,87	12 746,45	15 295,74
GUERNY	102,07	122,07	1,11	1,33	103,17	123,80
HEBECOURT	748,73	895,48	8,11	9,73	756,84	908,21
MAINNEVILLE	178,80	213,85	1,94	2,32	180,74	216,89
MESNIL sous VIENNE	18,68	22,34	0,20	0,24	18,88	22,66
NEAUFLES SAINT MARTIN	854,31	1 021,76	9,25	11,10	863,57	1 036,28
NOYERS	390,03	466,48	4,22	5,07	394,26	473,11
SAINT DENIS le FERMENT	155,48	185,95	1,68	2,02	157,16	188,59
SANCOURT	122,47	146,47	1,33	1,59	123,79	148,55
VESLY	791,23	946,31	8,57	10,28	799,80	959,76
	19 618,69	23 463,95	212,46	254,96	19 831,15	23 797,38

Par délibération du 15 décembre 2015, le Conseil communautaire a mis fin à partir de 2016, aux remboursements des frais du traitement phytosanitaire au bénéfice des communes compte tenu de l'évolution de la réglementation. La Communauté de communes conserve la compétence de la veille technique.

▪ Le suivi des projets techniques

➤ Convention quadripartite pour la réfection des rues Marchandin et de la Folie

La convention d'étude s'est achevée en 2014 avec Trie-Château, Eragny sur Epte, Gisors et la Communauté de communes pour mener une étude de faisabilité sur l'aménagement de la rue Marchandin (étude commencée en septembre 2008) ; les études complémentaires de ruissellement ont été réalisées. Les participations financières ont été appelées par la commune de Trie-Château, mandataire du groupement.

La décision de poursuivre le projet par les phases travaux reste en attente. Elle devrait reprendre en 2016. Un protocole d'accord de convention entre les communes et la communauté de communes concernant l'opération d'un aménagement adapté à la circulation des véhicules légers dans les rues Marchandin et de la Folie doit être finalisé.

Le protocole d'accord a pour objet de fixer les modalités de participation administrative, financière et technique.

Le montant des travaux, toutes dépenses confondues, est estimé à 1 885 000,00 € HT soit 2 262 000,00 € TTC.

➤ Réalisation d'un parking d'intérêt communautaire aux abords de la gare

Le parking a été ouvert le 30 août 2015 avec 150 places entièrement aménagées

Le montant des travaux s'est élevé à 430 202,50 € HT soit 516 243,00 € TTC auxquels s'ajoutent les frais d'acquisition foncière (450 000 €) soit près 1 000 000 € au total.

Les recettes d'investissement perçues au titre de cette opération :

**36 127,51 € de la part du Département de l'Eure,
404 133,95 € de la part de la Région Haute-Normandie**



Pour rappel : L'analyse des accords de financement avec les partenaires institutionnels que sont le Conseil Régional de Haute Normandie et le Conseil Général de l'Eure a été engagée à la fin de l'année 2012. L'acquisition foncière a été réalisée en 2013 et la Communauté de communes a obtenu l'accord de la participation financière des partenaires institutionnels à hauteur de 80% (75% du Conseil Régional de Haute-Normandie et 5% du Conseil Général de l'Eure).

Les travaux effectués par commune en 2015 en matière de voirie

Opérations - 2015 - montants réalisés			par site		par commune		brut
commune	site	détail	HT	TTC	HT	TTC	%
Amécourt	rue de la Chapelle	caniveaux - chaussée - gestion eau - raccord	3 065,44	3 678,53	3 065,44	3 678,53	0,6%
Athevernes	rue de la Groute	modernisation de voirie - création de trottoirs	56 030,68	67 236,82	56 030,68	67 236,82	10,5%
Bazincourt sur Epte	route de Sainte Marie	trottoir enrobé sur 40 m côté gauche en sortant	4 451,78	5 342,14	4 451,78	5 342,14	0,8%
Bernouville	Chemin du Marais	réparations et enduit gravillonné	9 352,72	11 223,26	9 352,72	11 223,26	1,8%
Bézu Saint Eloi	Chemin de la Messe	réfection de voirie	38 222,44	45 866,93	38 222,44	45 866,93	7,2%
Dangu	rue du Fond de l'Aulnaie	revêtement trottoir côté droit en allant vers Neaufles	16 076,62	19 291,94	16 076,62	19 291,94	3,0%
Guerny	rue de l'Eglise	création de trottoirs - gestion eau - entrées riverains	4 334,41	5 201,29			
Guerny	rue des Fontaines	réparation de la chaussée en enduit gravillonné	10 122,09	12 146,51	14 456,50	17 347,80	2,7%
Mainneville	rue du Bourg	bordures - gestion eau	8 302,67	9 963,20	8 302,67	9 963,20	1,6%
Mesnil sous Vienne	rue de la Lévière	bordures - gestion eau	35 674,53	42 809,44	35 674,53	42 809,44	6,7%
Neaufles Saint Martin	rue Jules Villegas	caniveau CC devant entrées	2 754,96	3 305,95			
Neaufles Saint Martin	sente rue Franquette	création d'un puits d'infiltration	5 752,27	6 902,72	8 507,23	10 208,68	1,6%
Noyers	VC 31 - route de la Gare	réparations et enduit gravillonné	23 927,45	28 712,94	23 927,45	28 712,94	4,5%
Sancourt - Hébécourt	VC 35	réparations et enduit gravillonné	28 341,30	34 009,56			
Sancourt	rue de l'Abreuvoir	CC1 devant les accès	2 762,40	3 314,88			
Sancourt	rue des Sources	protection accès ferme - reprofiler entrée - déplacer CC existant	3 608,80	4 330,56	34 712,50	41 655,00	6,5%
Saint Denis le Ferment	Côte aux Vaches	réparations, tapis, gestion des eaux au carrefour avec la RD 17, partie centrale gravillonnée	31 851,82	38 222,18	31 851,82	38 222,18	6,0%
Vesly	rue de l'Ormetel	réfection des revêtements de trottoirs jusque boulangerie	50 932,29	61 118,75	50 932,29	61 118,75	9,5%
Gisors	avenue du Bouloir	caniveaux - chaussée - gestion eau - raccord	58 259,32	69 911,18			
Gisors	rue Dauphine	réfection revêtement de chaussée	30 813,03	36 975,64			
Gisors	rue des Bornes	revêtement de trottoir	18 657,74	22 389,29			
Gisors	rue du Faubourg de Neaufles	réfection de chaussée	89 197,80	107 037,36			
Gisors	rue Dauphine	amanègements de voirie	1 621,80	1 946,16	198 549,69	238 259,63	37,2%
	total du prgm 2015	total ht	534 114,36	640 937,23	534 114,36	640 937,23	100,0%
		tva 20 %	106 822,87				
		total ttc	640 937,23				

▪ Les travaux effectués en 2015 en matière de voirie avec les participations communales (fonds de concours et aménagements spécifiques)

Opérations - 2015 - montants réalisés			fds concours (40%)	Aménag. spécifiques	part cdc	net
commune	site	détail	HT		TTC	
Amécourt	rue de la Chapelle	caniveaux - chaussée - gestion eau - raccord	0,00		3 678,53	0,6%
Authevernes	rue de la Groute	modernisation de voirie - création de trottoirs	9 500,72		57 736,10	10,1%
Bazincourt sur Epte	route de Sainte Marie	trottoir enrobé sur 40 m côté gauche en sortant	896,40		4 445,74	0,8%
Bernouville	Chemin du Marais	réparations et enduit gravillonné	0,00		11 223,26	2,0%
Bézu Saint Eloi	Chemin de la Messe	réfection de voirie	0,00		45 866,93	8,0%
Dangu	rue du Fond de l'Aulnaie	revêtement trottoir côté droit en allant vers Neaufles	5 119,36		14 172,58	2,5%
Guerny	rue de l'Eglise	création de trottoirs - gestion eau - entrées riverains	1 181,48		4 019,81	0,7%
Guerny	rue des Fontaines	réparation de la chaussée en enduit gravillonné	0,00		12 146,51	2,1%
Mainneville	rue du Bourg	bordures - gestion eau	2 568,80		7 394,40	1,3%
Mesnil sous Vienne	rue de la Lévière	bordures - gestion eau	3 592,32		39 217,12	6,8%
Neaufles Saint Martin	rue Jules Villegas	caniveau CC devant entrées	1 595,22		1 710,73	0,3%
Neaufles Saint Martin	sente rue Franquette	création d'un puits d'infiltration	0,00		6 902,72	1,2%
Noyers	VC 31 - route de la Gare	réparations et enduit gravillonné	0,00		28 712,94	5,0%
Sancourt - Hébécourt	VC 35	réparations et enduit gravillonné	0,00		34 009,56	5,9%
Sancourt	rue de l'Abreuvoir	CC1 devant les accès	833,52		2 481,36	0,4%
Sancourt	rue des Sources	protection accès ferme - reprofiler entrée - déplacer CC existant	1 331,16		2 999,40	0,5%
Saint Denis le Ferment	Côte aux Vaches	réparations, tapis, gestion des eaux au carrefour avec la RD 17, partie centrale gravillonnée	445,21	1 650,00	36 126,97	6,3%
Vesly	rue de l'Ormetel	réfection des revêtements de trottoirs jusque boulangerie	11 240,16	7 111,60	42 766,99	7,5%
Gisors	avenue du Bouloir	caniveaux - chaussée - gestion eau - raccord	3 058,00		66 853,18	11,7%
Gisors	rue Dauphine	réfection revêtement de chaussée	1 015,68		35 959,96	6,3%
Gisors	rue des Bornes	revêtement de trottoir	6 775,12	340,00	15 274,17	2,7%
Gisors	rue du Faubourg de Neaufles	réfection de chaussée	4 089,96	4 091,00	98 856,40	17,2%
Gisors	rue Dauphine	aménagement de voirie	0,00	1 020,00	926,16	0,2%
	total du prgm 2015	total ht	53 243,11	14 212,60	573 481,52	100,0%

■ Les travaux ayant fait l'objet de subventions du Conseil Départemental au titre des assainissements en traverse

Opérations - Assainissements en traverse 2014 et 2015 - Recettes sur budget 2015 - Subventions départementales			Montant des travaux	Montant de la subvention	Subvention/ Travaux
commune	site	détail	HT		%
Amécourt	rue de la Chapelle - RD 660	assainissement en traverse	50 523,51	10 104,00	20,00
Hébécourt	rue des Haquettes - RD 660	assainissement en traverse	73 194,07	20 110,00	27,47
Mainneville	rue du Bourg à Mainneville - RD 3	assainissement en traverse	8 302,67	2 621,00	31,57
Mesnil sous Vienne	rue de la lévrière - RD 14	assainissement en traverse	35 674,53	6 064,00	17,00
total / % subvention			167 694,78	38 899,00	23,20

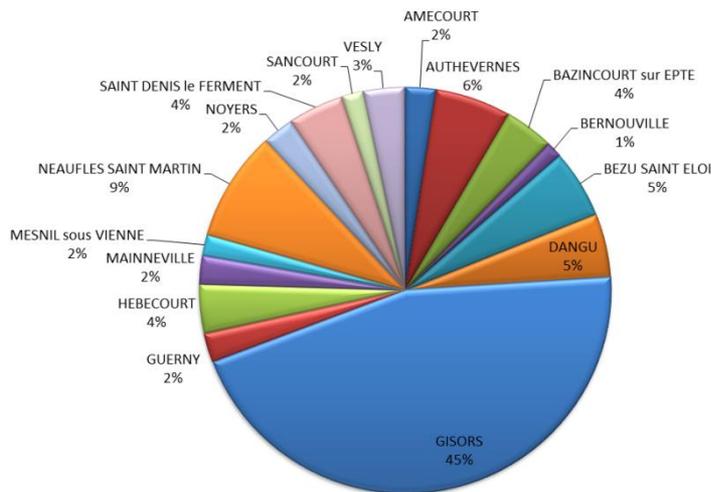
Au final une masse totale de travaux 2015 par commune

Exercice 2015									
Commune	nbr hab INSEE	% pop.	L voirie	% voirie	Phytosanitaire H.T. réalisé	Travaux de voirie H.T. réalisé	total H.T. par commune	ratio H.T. par hab.	% HT
Amécourt	174	0,9%	9 040	4,8%	-	3 065,44	3 065,44	17,62	0,55%
Authernes	374	2,0%	11 744	6,2%	170,75	56 030,68	56 201,43	150,27	10,15%
Bazincourt sur Epte	749	3,9%	9 102	4,8%	395,44	4 451,78	4 847,22	6,47	0,88%
Bernouville	302	1,6%	6 259	3,3%	253,10	9 352,72	9 605,82	31,81	1,73%
Bézu Saint Eloi	1 477	7,8%	12 635	6,7%	2 158,11	38 222,44	40 380,55	27,34	7,29%
Dangu	598	3,2%	1 218	0,6%	709,09	16 076,62	16 785,71	28,07	3,03%
Gisors	11 201	59,0%	45 101	23,8%	12 746,45	198 549,69	211 296,14	18,86	38,14%
Guerny	168	0,9%	8 601	4,5%	103,17	14 456,50	14 559,67	86,66	2,63%
Hébécourt	586	3,1%	11 888	6,3%	756,84	-	756,84	1,29	0,14%
Mainneville	421	2,2%	8 645	4,6%	180,74	8 302,67	8 483,41	20,15	1,53%
Mesnil sous Vienne	123	0,6%	8 321	4,4%	18,88	35 674,53	35 693,41	290,19	6,44%
Neaufles Saint Martin	1 187	6,3%	12 411	6,5%	863,57	8 507,23	9 370,80	7,89	1,69%
Noyers	267	1,4%	6 135	3,2%	394,26	23 927,45	24 321,71	91,09	4,39%
Saint Denis le Ferment	504	2,7%	13 865	7,3%	157,16	31 851,82	32 008,98	63,51	5,78%
Sancourt	162	0,9%	8 315	4,4%	123,79	34 712,50	34 836,29	215,04	6,29%
Vesly	684	3,6%	16 560	8,7%	799,80	50 932,29	51 732,09	75,63	9,34%
installations communes									
	18 977		189 840				553 945,51		
		100%		100,0%					100,00%
réalisé H.T.					19 831,15	534 114,36	553 945,51		
réalisé T.T.C.					23 797,38	640 937,23		29,19	

* Cumul de travaux et de phytosanitaire de 2005 à 2015 par commune

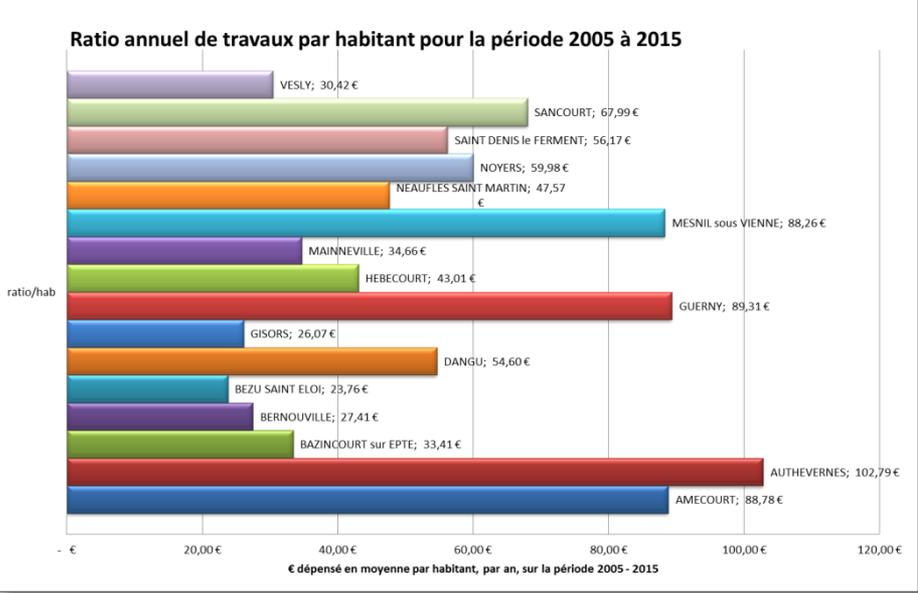
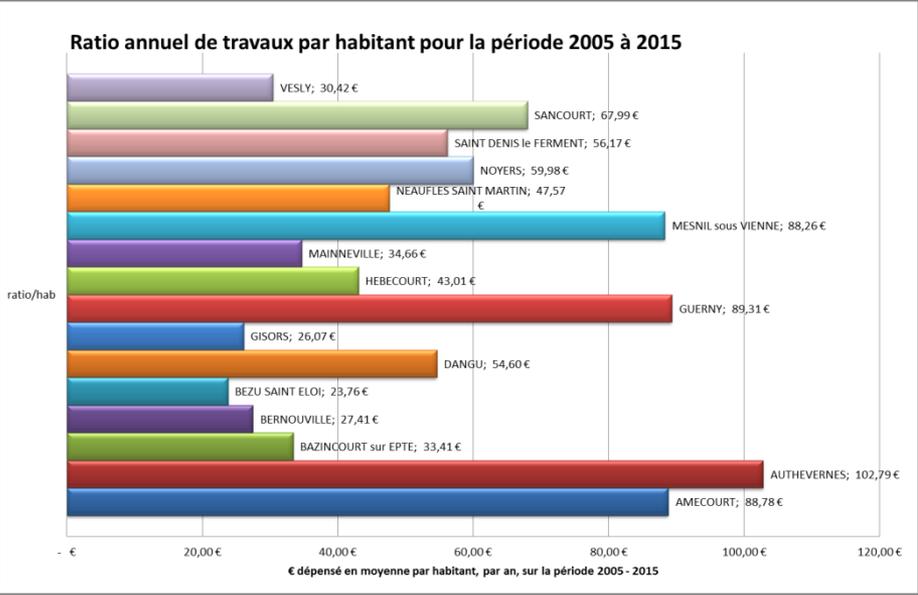
Commune	nbr hab INSEE	% pop.	L voirie 2015	% voirie	Phytosanitaire	marchés de travaux de voirie	total H.T. par commune	ratio H.T. par hab.	% HT
Amécourt	174	0,9%	9 040	4,8%	0,00	146 573,47	146 573,47	842,38	2,3%
Authevernes	374	2,0%	11 744	6,2%	1 436,23	359 258,68	360 694,91	964,42	5,6%
Bazincourt sur Epte	749	3,9%	9 102	4,8%	4 600,70	231 848,90	236 449,60	315,69	3,6%
Bernouville	302	1,6%	6 259	3,3%	3 590,26	76 082,60	79 672,86	263,82	1,2%
Bézu Saint Eloi	1 477	7,8%	12 635	6,7%	24 560,09	333 929,69	358 489,78	242,71	5,5%
Dangu	598	3,2%	1 218	0,6%	8 933,37	323 250,28	332 183,65	555,49	5,1%
Gisors	11 201	59,0%	45 101	23,8%	180 579,04	2 836 702,46	3 017 281,50	269,38	46,5%
Guerny	168	0,9%	8 601	4,5%	1 244,42	138 008,44	139 252,86	828,89	2,1%
Hébécourt	586	3,1%	11 888	6,3%	9 364,49	253 048,91	262 413,40	447,80	4,0%
Mainneville	421	2,2%	8 645	4,6%	2 302,96	138 205,62	140 508,58	333,75	2,2%
Mesnil sous Vienne	123	0,6%	8 321	4,4%	334,76	99 787,68	100 122,44	814,00	1,5%
Neaufles Saint Martin	1 187	6,3%	12 411	6,5%	6 867,74	521 142,94	528 010,68	444,83	8,1%
Noyers	267	1,4%	6 135	3,2%	4 427,90	147 247,88	151 675,78	568,07	2,3%
Saint Denis le Ferment	504	2,7%	13 865	7,3%	1 810,05	286 278,31	288 088,36	571,60	4,4%
Sancourt	162	0,9%	8 315	4,4%	1 401,56	92 589,73	93 991,29	580,19	1,4%
Vesly	684	3,6%	16 560	8,7%	9 110,57	237 211,43	246 322,00	360,12	3,8%
installations communes					0,00	2 736,85	2 736,85		0,0%
	18 977		189 840						
		100%		100,0%					100,00%
réalisé H.T.					260 564,14	6 223 903,87	6 484 468,01	341,70	
réalisé T.T.C.					311 634,71	7 443 789,03	7 755 423,74	408,67	

Répartition en % du montant total des travaux 2005-2015

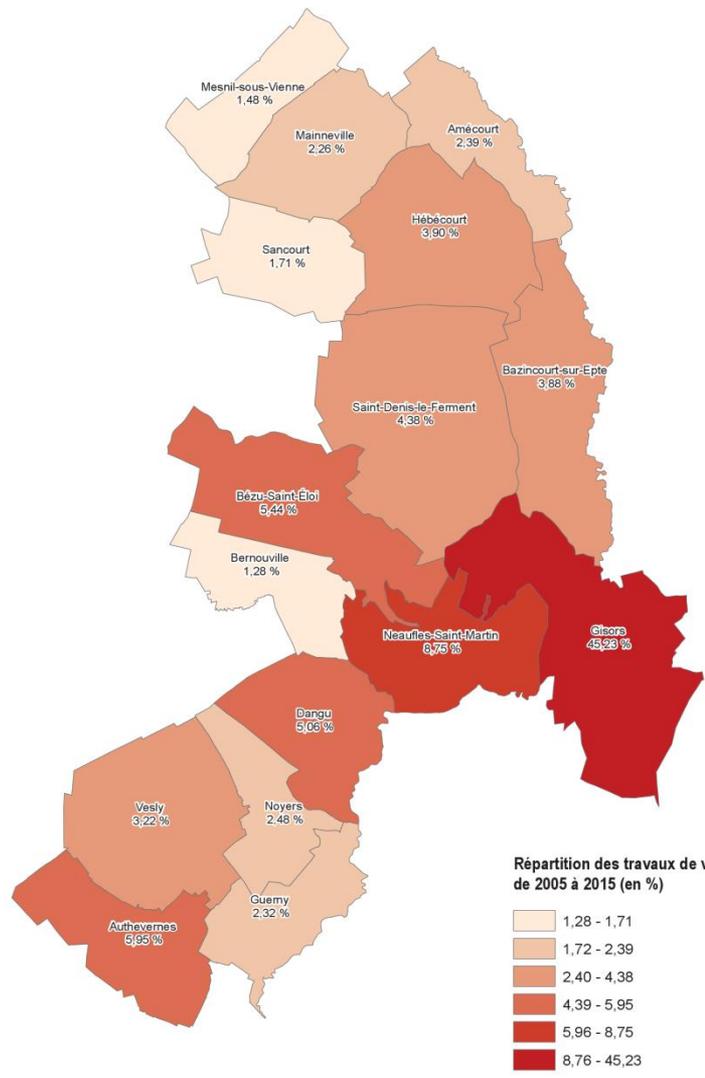


Répartition « cumul de travaux » 2005 - 2015 par commune

Sur la base des montants TTC des travaux de voirie hors phytosanitaire et fonds de concours déduits.



Répartition des travaux de voirie de 2005 à 2015 (travaux sans phyto - fonds de concours déduits.)



▪ Un nouveau Contrat Enfance-Jeunesse signé en 2015 avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Le 15 Décembre 2015 a été signé un nouveau Contrat Enfance-Jeunesse entre 3 collectivités du territoire (Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière, Ville de Gisors, Commune de Bazincourt sur Epte) et la CAF. Un seul contrat avec 3 gestionnaires pour la période 2015-2018 permettant le financement des actions petite enfance-enfance jeunesse de la Communauté de communes pour un montant alloué au titre de 2015 de **176 072,82 €** :

- ACL Bézu St Eloi (enfants de 6-10 ans) : **26 436,51 €**
- ACL Vesly + Mini Séjours : **22 956,52 €**
- Ram : **6 955,85 €**
- Multi accueil capucine : **90 682 ,55 €**
- Formation bafa/bafd (1 bafa) : **449,13 €**
- Coordination : Petite enfance : **15 582,60 €**
- Jeunesse : **13 009,15 €**

NB : A cela s'ajoutent des prestations de services dont le montant diffère et varie en fonction de l'activité : 255 332,08 € pour 2015 pour toutes les activités confondues soit un total de recettes perçues de la CAF en 2015 de 431 404,90 € pour un budget total de 898 238,09 €



▪ Les Accueils de loisirs Communautaires

→ **Reprise en directe de la gestion des 2 ACM d'intérêt communautaire** précédemment gérés par les communes de Bazincourt sur Epte et Bézu St Eloi, l'ACM de Vesly étant géré par la Communauté de communes depuis janvier 2010

→ **Mise en place d'ACM par tranche d'âge et mise en place de navettes gratuites** entre les trois ACM (sauf Août et Noël 2015 où un seul ACM était ouvert) avec toutefois la fermeture de l'ACM de Bazincourt sur Epte, à compter de Juillet 2015

→ Ouverture pendant les petites et grandes vacances scolaires 2015 de la zone B

- 3 ACM pour février, avril, 2015
- 2 ACM pour juillet et Toussaint 2015.
- 1 ACM pour août 2015 : Vesly (accueillant toutes les tranches d'âge)
- 1 ACM pour Noël 2015 : Bézu Saint Eloi (accueillant toutes les tranches d'âge)

Chaque ACM est agréé par la DDCS en fonction de la capacité d'accueil de leurs locaux :

Bézu- Saint-Eloi : 100 enfants , 55 conventionnés avec la CAF
Vesly : 75 enfants, 45 conventionnés avec la CAF

Soit une capacité d'accueil de 175 enfants sur les 2 ACM de la Communauté de communes, 100 conventionnés avec la CAF

→ Application du tarif modulé en fonction des ressources et enfants à charge depuis l'été 2008 ; pas d'augmentation des tarifs pour 2015. Mise en place d'un tarif modulé pour les familles n'habitant l'une des 16 communes de la CDC .

→ Programme adapté aux besoins des différentes tranches d'âges.

Préparation mutualisée des ACM avec des réunions en amont entre les deux directeurs et une réunion de préparation avec les équipes d'animations et directeurs.

Coût de la compétence :

Dépenses : 314 619 €

Déficit : 91 443 €

Les mini-séjours communautaires

Organisation de 3 mini séjours (6 groupes) allant de 2 jours/ 1 nuit à 5 jours/4 nuits ;

Deux sites d'accueil avec des thématiques différentes :

- ✓ Gîte le Relais du Grand Camp sur la commune de Clécy (calvados) pour les séjours escalade et multi activités
- ✓ - Maison Familiale Rurale de Buchy (seine maritime) pour le séjour sportif et culinaire.

136 enfants ont participé

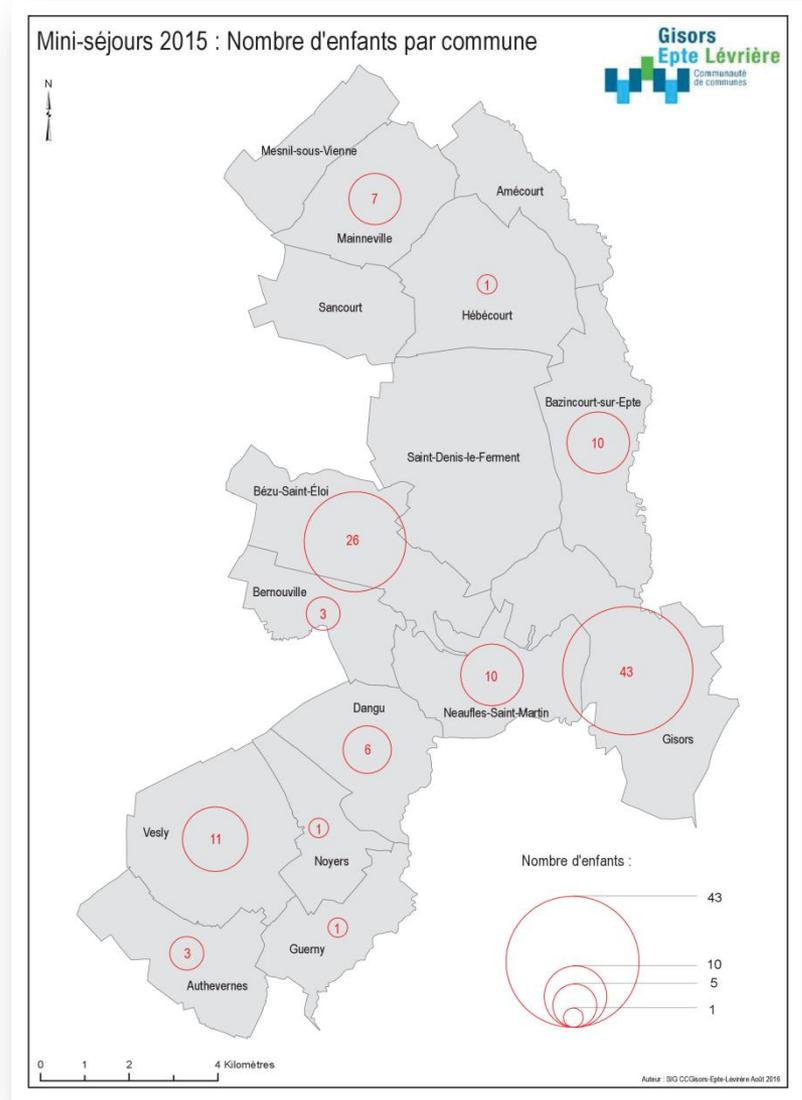
14 hors Communauté de communes (pas de tarif modulé pour les mini séjours)

Déplacement en bus loué à la Société Grisel pour tous les séjours et conduit par le directeur des mini séjours

Coût de la compétence :

Dépenses : 37 941 €

Déficit : 17 940 €



Le RAM itinérant communautaire

→ **43 assistantes maternelles agréées**, 38 en activité pour 129 places potentielles d'accueils individuels

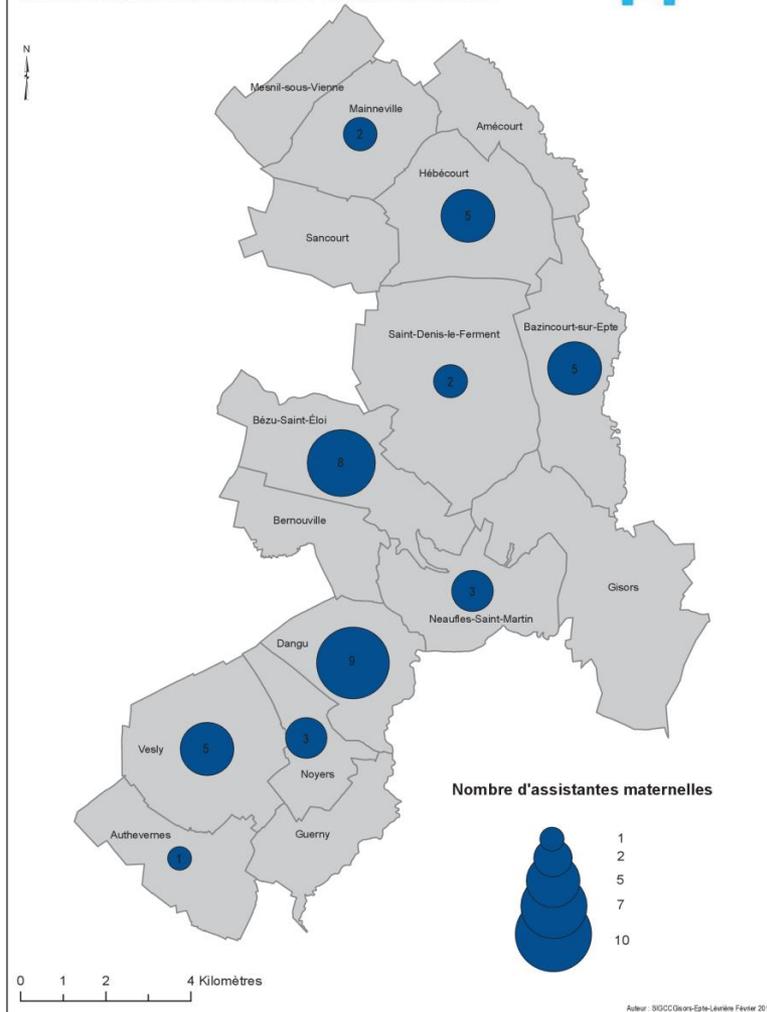
- **Continuité des ateliers sur les différents sites avec l'intervention pour 2015 de l'Association Vini Vidi Ludi (→ Juin 2015), de l'École musicale d'Heudicourt. (33 ateliers dans la salle dédiée au Ram dans les locaux de Capucine)**
- **Poursuite des ateliers d'éveil corporel sur Noyers et St Denis le Ferment (17 ateliers animés par une relaxologue, Françoise Dussud)**
- Soutien dans les démarches de demandes d'agrément + transfert d'agrément d'autres départements : 4 nouvelles agréées en 2015 : 2 à Noyers, 1 à Bazincourt sur Epte, 1 à Hébécourt)
- Rendez vous et permanences pour accompagner les assistantes maternelles et parents employeurs dans les différentes démarches administratives (contrats, salaire, congés, entretien etc..) : **140 contacts / rendez vous en 2015**
- Prêt gratuit de matériel de puériculture , de revues professionnelles, de jeux et jouets : **4 nouveaux prêts et 2 en prolongation**
- Animations spécifiques : massage pour les assistantes maternelles (Juillet 15)) animation dans le cadre de la semaine du goût, : Ram'm ta soupe (capucine octobre 15) pique nique à Guerny (Juillet 15) en partenariat avec le groupe Pomme de reinette (grands) du mutin accueil , cache cache chocolat en Mars 15 dans le parc de loisirs de Mainneville

Coût de la compétence :

Dépenses : 25 334 €

Déficit : 7 363 €

Répartition des assistantes maternelles agréées sur les 15 communes rurales au 31 Décembre 2015



Le Multi accueil communautaire « Capucine »

* Ouverte depuis le 3 septembre 2012 avec un agrément d'accueil de **40 enfants simultanés**, elle est ouverte du lundi au vendredi de 7 h à 18 h 45 ; depuis le 1^{er} Janvier 2014, la structure fonctionne avec un agrément modulé (nombre d'enfants pouvant être accueilli en fonction de tranches horaires et du personnel d'encadrement). La structure fonctionne en accueil régulier (avec contrat d'engagement) et accueil occasionnel (système halte-garderie). Des enfants peuvent cumuler de l'accueil régulier avec de l'accueil occasionnel.

→ **16 agents communautaires** y travaillent :

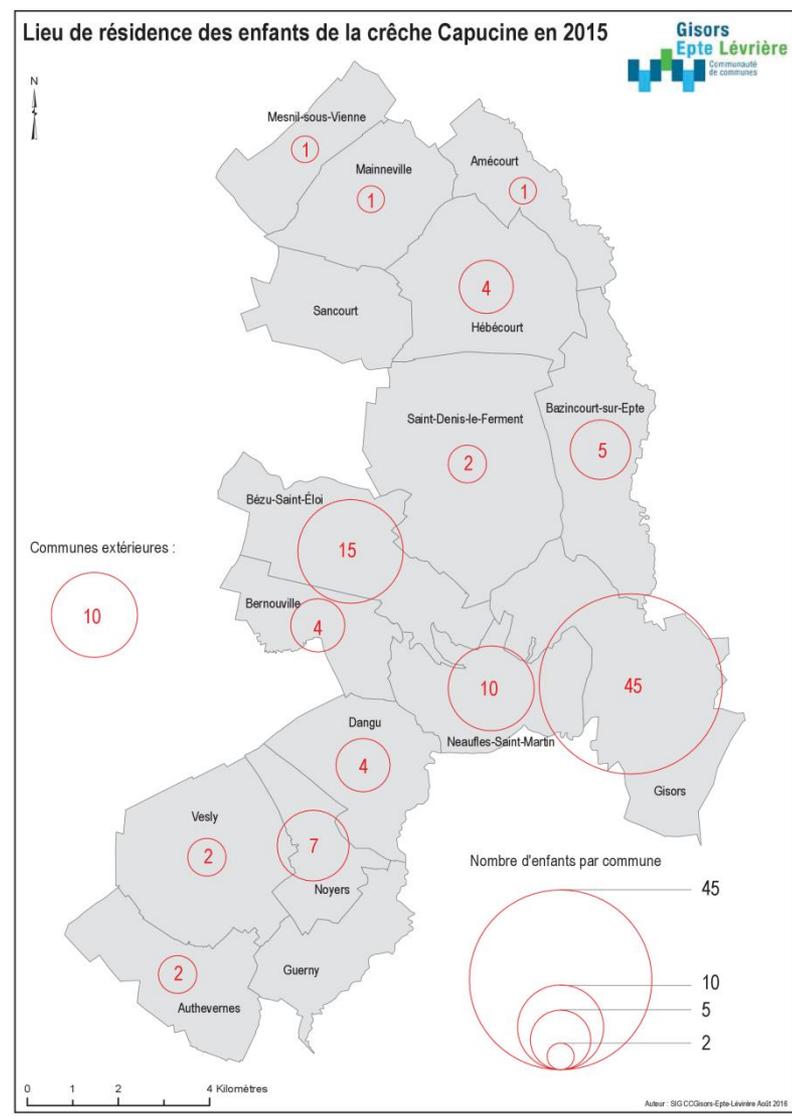
- ✓ 2 éducatrices de jeunes enfants dont une ayant la fonction de directrice. La directrice travaille à 80 % depuis Septembre 2014.
- ✓ 1 infirmière (directrice adjointe)
- ✓ 8 auxiliaires de puéricultures
- ✓ 3 agents techniques avec cap petite enfance
- ✓ 2 agents d'entretien en Contrat d'avenir pour l'entretien et la préparation des repas et en renfort pendant le temps des repas pour l'agent de restauration
- ✓ + 2 vacataires interviennent 4 heures par mois : psychologue et médecin généraliste Le poste de psychologue a été vacant une grande partie de l'année (mars à décembre 2015)

→ Les repas, goûters (marché avec le Pôle Sanitaire du Vexin), le Lait (Rivadis) et les couches sont fournis conformément aux directives de la CNAF

→ La facturation aux familles est calculée selon le barème national des participations familiales établi dans le cadre de la PSU (prestation de service unique)

→ **229 jours d'ouverture en 2015** (fermeture le 15 mai + le 13 juillet + du 3 au 21 août + du 24 au 31 décembre 2015) **soit 2691 heures d'ouverture**

→ **113 enfants différents accueillis en 2015 soit 69 401,64 heures facturées (76,48 % taux d'occupation)**



- **1 commission d'admission tenue en Mai 2015** (Celle-ci ne se réunissant que lorsqu'il y a plusieurs places disponibles et des choix à faire dans les demandes. Dans les autres cas, les familles sont accueillies en fonction de la date de leur demande, de l'âge de l'enfant, de leurs besoins et des disponibilités de la structure)
- **2 fêtes annuelles organisées avec les enfants et familles** : en juin (ferme de Tiligolo venue à la structure) et en décembre (spectacle préparé par l'équipe de la structure)
- **1 réunion d'information en septembre 2015 pour tous les parents**
- **De nombreux projets** : motricité libre, prêt de livre (section des grands) communication gestuelle

Coûts de compétence :

Dépenses 2015 : 620 344 € en fonctionnement

Déficit : 151 000 € (Fonctionnement et investissement compris)

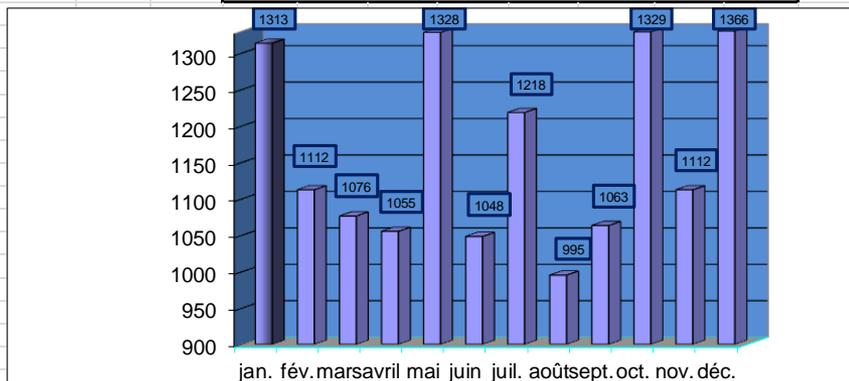


Ce service a pour vocation principale la livraison des repas à domicile, et qui au-delà de l'aide alimentaire, permet d'éviter l'isolement en créant un lien social apprécié des usagers

SYNTHESE DU PORTAGE DE REPAS GISORS 2015												
	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Semaine 1	237	274	264	264	267	257	256	247	265	263	283	351
Semaine 2	252	275	279	261	285	264	236	245	262	265	275	344
Semaine 3	276	285	267	261	269	265	229	256	270	270	272	337
Semaine 4	267	278	266	269	256	262	246	247	266	264	282	334
Semaine 5	281				251		251			267		
TOTAL	1313	1112	1076	1055	1328	1048	1218	995	1063	1329	1112	1366

NOMBRE DE REPAS MENSUEL 2015

14015



2015	GISORS	RURAL
JANVIER	1313	624
FEVRIER	1112	397
MARS	1076	398
AVRIL	1055	350
MAI	1328	418
JUIN	1048	275
JUILLET	1218	295
AOÛT	995	180
SEPTEMBRE	1063	221
OCTOBRE	1329	327
NOVEMBRE	1112	298
DÉCEMBRE	1366	282

CHIFFRE CLE

**18 080 repas livrés
en 2015**

Le public ciblé de ce service est principalement tourné vers les séniors, les personnes à handicap lourd ou sortant d'hospitalisation



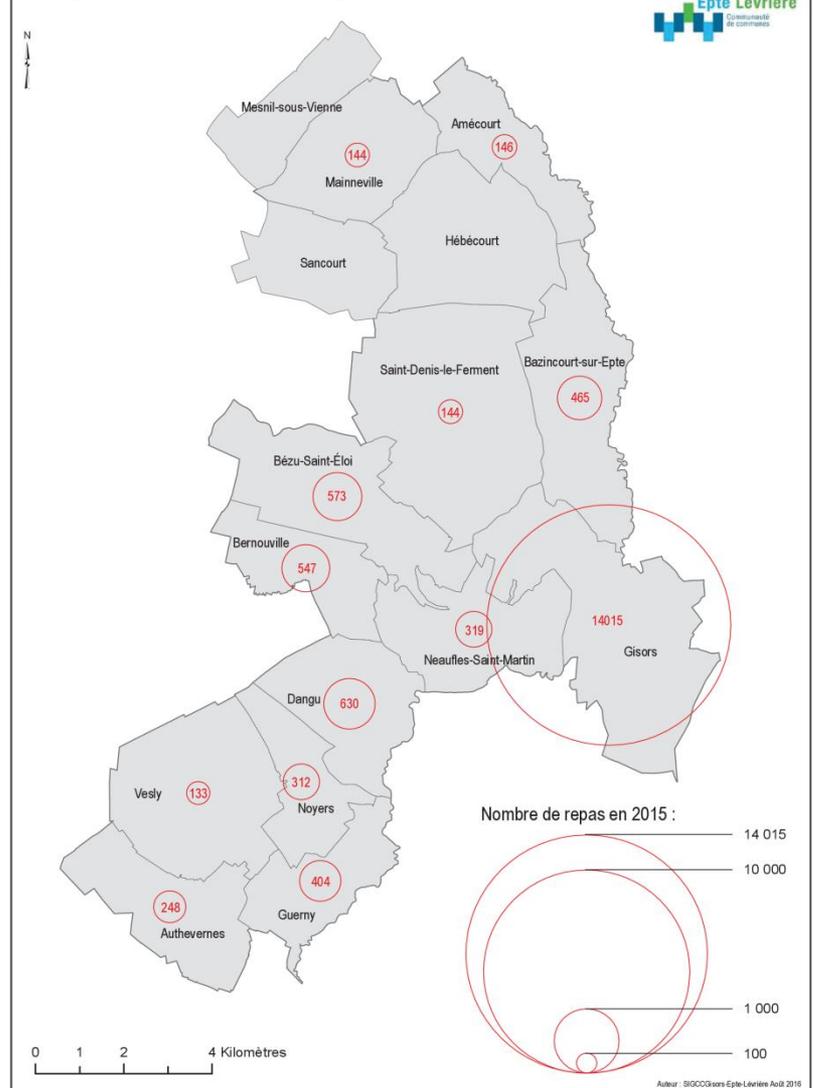
Les menus : Possibilité d'adapter le repas aux régimes spécifiques (diabétique, sans sel/sans sucre, sans sel et hypocalorique)

Le repas sont confectionnée par la Société CONVIVIO/COUISINE EVOLUTIVE située à Bois Himont (76)

• **Coût du service :**
Dépenses 2015 = 181 212 €
Recettes 2015 = 153 592 €
Total = - 17 824 €

Coût de vente d'un plateau-repas : 8,50 € TTC

Portage de repas : nombre de repas livrés en 2015



Evolution des effectifs
par commune sur les 9
dernières années

En matière de transports scolaires

➤ Transports payants pour les familles depuis la rentrée de septembre 2015 :

- 50 € par an pour les élèves de la maternelle au CM2 pour les trajets matin et/ou soir et trajet cantine ;
- 25 € par an pour les élèves de la maternelle au CM2 qui mangent à la cantine faisant le trajet Ecole/cantine/Ecole ;
- Collégiens : 80 € ;
- Lycéens et BTS : 100 €.

VILLE	2007-2008	2008-2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Amécourt	27	30	36	31	28	26	35	29	31
Authavernes	72	74	76	81	76	65	65	73	64
Bazincourt S/ Epte	98	97	106	120	135	131	126	123	101
Bernouville	57	47	50	49	47	58	51	51	48
Bézu la Forêt	30	36	42	43	41	44	58	55	62
Bézu St Eloi	158	160	176	191	190	206	218	223	187
Bosquentin	2	5	5	6	6	6	7	8	9
Château sur Epte	58	48	49	53	55	51	45	43	47
Dangu	46	53	97	99	99	108	105	100	109
Gisors	369	384	415	390	379	385	440	431	334
Guerny	41	42	37	35	31	32	32	36	24
Hébécourt	125	121	125	119	127	131	120	115	132
Lilly	4	5	5	4	7	6	7	7	7
Mainneville	62	66	65	59	45	50	58	67	40
Martagny									1
Mesnil s/ Vienne	18	15	15	12	15	16	9	6	4
Neaufles St martin	98	79	82	79	81	93	95	107	103
Noyers	45	45	44	45	49	43	45	46	29
St denis le ferment	50	61	65	71	79	78	76	86	39
Sancourt	32	32	42	43	41	43	46	41	26
Vesly	105	108	100	118	110	114	107	100	74
Hors circuit	7	4	3	4	9	7	8	8	5
TOTAL	1505	1515	1516	1662	1659	1647	1690	1752	1476

Baisse des effectifs avec -
374 élèves inscrits,
principalement pour les
Lycéens du rural

Suppression d'un retour à
18h, d'un retour le Mercredi
midi et d'un circuit
aller/retour pour les écoles
élémentaires de Gisors

Coût de la compétence :

1 100 000 € : Dépenses
620 000 € : Recettes CD 27
98 000 € : Participations
des familles
303 400 € : Déficit

Nombre d'inscriptions sur les 16 communes et les collectivités conventionnées par type d'établissement

GISORS	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Collège VICTOR HUGO	111	116	124	118	143	134	138	121
Collège PABLO PICASSO	10	13	12	21	28	32	43	30
Collège JEANNE D'ARC		1	3	7	5	10	5	4
Lycée LOUISE MICHEL	20	26	23	33	28	51	42	32
Lycée DECRETOT (LOUVIERS)	6	6	5	7	5	5	4	3
Lycée ST HILDEVERT (GOURNAY)	10	13	11	5	6	4	2	0
BEAUVAIS	2	9	9	6	0	0	0	0
Mat JACQUES PREVERT	21	18	14	7	6	13	21	17
Mat PAUL ELUARD	13	14	10	8	5	7	4	4
Mat JOLIOT CURIE	31	34	42	37	29	43	44	32
Prim PAUL ELUARD		4	0	2	2	1	2	2
Prim JOLIOT CURIE	34	34	35	40	43	41	39	31
Prim EUGENE ANNE	47	49	42	37	33	41	26	21
Prim JEAN MOULIN	79	78	60	51	52	58	61	37
TOTAL	384	415	390	379	385	440	431	334

RURAL	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Ecoles RPI	392	496	482	463	471	475	451	379
Collège VICTOR HUGO	395	416	419	433	418	391	356	309
Collège PABLO PICASSO	6	14	19	19	45	72	98	100
Collège JEANNE D'ARC	30	24	33	41	42	38	45	35
Collège LOUIS ANQUETIN (ETREP)	18	17	13	26	18	25	23	29
Lycée LOUISE MICHEL	253	255	276	162	280	284	292	271
Lycée ST HILDEVERT (GOURNAY)	14	2	0	1	6	6	3	0
Lycée DECRETOT (LOUVIERS)	6		3	0	3	2	2	1
Lycée JEAN MOULIN (LES ANDELYS)	18	17	13	13	14	11	12	13
BEAUVAIS	5	6	2	3	0	0	0	0
TOTAL	1137	1247	1260	1261	1297	1304	1282	1137
Enfants Hors Cdc			9	7	8	8	6	5
TOTAL GENERAL	1521	1662	1659	1647	1690	1752	1719	1476

compris dans les RPI 48 élèves de cantine DANGU en 2009/2010

Nombre d'élèves sur les 16 communes et par type d'établissement

Communes	Maternelle	Primaire	Collège Etrépagny	Collège V. Hugo Gisors	Collège P. Picasso Gisors	Collège J. D'Arc Gisors	Lycée L. Michel Gisors	Louviers	Les Andelys	Total
Amécourt	5	8			10	2	6			31
Authavernes	7	22		22	1	2	10			64
Bazincourt sur Epte	5	13		49	2	2	28		2	101
Bernouville	5	15		17	1		10			48
Bézu Saint Eloi	5	40		76	3	5	58			187
Dangu	24	32		4	21	6	20		2	109
Guerny	1	8		7		1	7			24
Hébécourt	27	45		5	30	4	20		1	132
Mainneville	11	5		5	16		3			40
Mesnil sous Vienne		1				1	2			4
Neaufles Saint Martin				60	1	3	34	1	4	103
Noyers		8		10		2	9			29
Saint Denis le Ferment	8	4		14	1	2	10			39
Sancourt	3	5			10	2	6			26
Vesly		36		16	1	2	18		1	74
Total rural	101	242	0	285	97	34	241	1	10	1011
Gisors	53	91		121	30	4	32	3		334
Total Gisors et rural	154	333	0	406	127	38	273	4	10	1345

Bézu la Forêt	16	19	20	2	1		3		1	62
Bosquentin			4				5			9
Château sur Epte				22	2	1	20		2	47
Lilly			5				2			7
Martagny		1								1
Enfants hors Cdc						1	3	1		5
conventionnés et Hors Cdc	16	20	29	24	3	2	33	1	3	131
Total général	170	353	29	430	130	40	306	5	13	1476

- L'appel d'offre de transports scolaires passé par le Conseil Départemental de l'Eure en tant qu'Autorité Organisatrice de 1^{er} rang a été attribué à la Société Grisel pour une durée de 3 ans renouvelable 2 fois 3 ans
- **550 kms** parcourus chaque matin, ce chiffre est multiplié par 2 le mercredi midi (1 retour collèges et 1 retour lycées et par 3 le soir en semaine (16h 17h et 18h)
- Renouvellement des conventions de transports scolaires avec les 4 collectivités extérieures au territoire communautaire (Bézu la Forêt, Bosquentin, Lilly, et la Communauté de communes Epte Vexin Seine pour la commune de Château sur Epte), avec en 2015, une convention mise en place avec la commune de Martagny pour un élève de Martagny scolarisé à Mainneville (convention payante)
- Baisse des pénalités pour les transporteurs : 3 pénalités au lieu de 7 l'année dernière, présence accrue de nos agents sur le terrain aussi bien le matin que le soir
- Renouvellement de la convention de surveillance avec le Collège Victor Hugo pour la surveillance des élèves le matin et en retour

▪ En matière de transports à la piscine « Aquavexin »

❖ La Communauté de communes assure et finance le transport des écoles primaires du territoire vers le Centre Aquatique « Aquavexin » et paie également la location des bassins

- Coût annuel du transport piscine 2015 (Marché Grisel et Convention Gisors) : 28 500 €
- Coût annuel de location de bassin : 51 500 €

❖ 8 classes ont annulé au moins un créneau piscine en 2015 pour diverses raisons :

- 4 autres activités (Noyers, J Moulin Gisors et 2 classes P. Eluard Gisors)
- 1 professeur malade non remplacé (E. Anne Gisors)
- 3 problèmes de transport (J. Moulin Gisors, P. Eluard Gisors et Noyers)

❖ De profondes modifications ont été apportées en 2015 aux transports des scolaires à la piscine, compte tenu des rythmes scolaires (*les enfants terminent le soir plus tôt d'environ 30 minutes et donc un aménagement des horaires de piscines a été nécessaire*) :

- A la place de 18 créneaux horaires de 40 minutes réparties en 3 sessions de 11 semaines
- 12 créneaux horaires de 50 minutes réparties en 4 sessions de 8 semaines le vendredi et 1 session de 8 semaines le jeudi

Depuis la Loi sur la Réforme Territoriale du 16 décembre 2010, un rapport annuel doit mettre en exergue les éléments de mutualisation que chaque collectivité tend à mettre en place. Ce rapport, sans formalisme juridique imposé particulier, est établi dans le rapport annuel d'activités ci-joint pour la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrrière. Par ailleurs, l'article « L 5211-39-1 » du CGCT a imposé depuis le 16 décembre 2010 un schéma de mutualisation de services à partir de 2015. Ce schéma de mutualisation devait être approuvé avant le 31 mars 2015 (ou selon les interprétations juridiques avant le 31 décembre 2015) en assemblée communautaire et devait être transmis aux 16 communes membres.

La Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrrière œuvre depuis quelques années sur les différentes formes de mutualisation de services, de personnels et de compétences. Rendre toujours plus de services aux habitants du territoire communautaires dans un cadre plus efficace, moins onéreux et d'optimisation des ressources humaines et financières, tels sont les objectifs fixés. Aussi, son schéma de mutualisation approuvé le 16 décembre 2014 a été mis en place en pratique en 2015 en s'organisant autour de 4 types de mutualisations :

Mutualisations de personnel par polyvalence de compétences	Mutualisations de commandes publiques	Mutualisations de personnel entre collectivités	Mutualisations techniques et de services entre collectivités
<p>6 postes soit 6 ETP partagés entre 2 Pôles de travail à la Communauté de communes</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 agent partagé entre les Pôles Finances et Transports scolaires 2 agents partagés entre les Pôles Portage de repas et Entretien 1 agent opérationnel partagé entre les Pôles Technique et Assainissement Non Collectif/Espaces verts 1 agent administratif partagé entre les Pôles Technique et Assainissement Non Collectif/Espaces verts 1 agent partagé entre les Pôles Enfance/Petite Enfance/Jeunesse et Transports scolaires <p><u>Economies réalisées</u> : Difficilement chiffrables mais c'est une optimisation des postes de travail qui est menée ainsi</p>	<p>Groupements de commandes mis en place à plusieurs Communautés de communes</p> <p><u>Assainissement non collectif</u> : Marché de Vidanges à 4 Communautés de communes*</p> <p><u>Assainissement non collectif</u> : Marché de maîtrise d'œuvre à 4 Communautés de communes*</p> <p><u>Voirie</u> : Marché de Maîtrise d'œuvre à 4 Communautés de communes*</p> <p><u>Voirie</u> : Marché de Travaux à 4 Communautés de communes*</p> <p><u>Système d'information géographique</u> : Marché d'achat passé à 3 Communautés de communes</p> <p><u>Economies réalisées</u> : Mutualisation des frais d'annonces, d'insertion et de publicités. Sur le marché de travaux de voirie, 20 % environ d'économies réalisées sur le coût soit 100 000 € par an</p>	<p>5 pôles de mutualisation directe de personnels</p> <p><u>Transports Scolaires</u> : 5 Accompagnatrices de car mises à disposition de la Communauté de communes par le SIVOS de Mainneville, Saint-Denis le Ferment et Bézu Saint-Eloi</p> <p><u>Système d'information géographique</u> : 1 agent Sigiste recruté à 3 Communautés de communes</p> <p><u>Economies réalisées</u> : 2/3 de salaire brut chargé d'un agent soit 25 000 €/an</p> <p><u>Accueils collectifs de Mineurs</u> : Mise à disposition de personnels communaux à la Communauté de communes (1 directeur de Bazincourt sur Epte, 1 directrice à Bézu Saint-Eloi, 1 agent de Vesly, et du personnel communal d'animation et d'entretien</p> <p><u>Voie Verte</u> : 6 agents de la Communauté de communes mis à disposition pour environ 5 % de leur temps de travail au Syndicat de la Voie Verte</p> <p><u>Economies réalisées</u> : 50 000 €/an soit 1.5 agents à temps plein</p> <p><u>Administration Générale/Secrétariat</u> : Recrutement par la Communauté de communes de 2 secrétaires de mairie mises à disposition des mairies d'Hébécourt, Sancourt, Amécourt et du Sivos de Mainneville et Syndicat des eaux d'Hébécourt(</p>	<p>3 mutualisations techniques</p> <p><u>Instruction du droit des sols</u> : Mise en place d'un service instruction du droit des sols l'échelle des 6 Communautés de communes du pour recruter 3.75 ETP d'agents</p> <p><u>Economies réalisées</u> : 8 postes soit entre 250 et 350 000 € par an</p> <p><u>Journal communautaire</u> commun entre la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrrière et la Ville de Gisors</p> <p><u>Prêt de matériels et de locaux aux communes membres voire associations du territoire communautaire</u> : Ecran, vidéoprojecteurs, barnum, barrières, salles de formations)</p> <p><u>Economies réalisées</u> : logique d'optimisation des achats par du prêt</p>

*CdC Gisors Epte Lévrrière, CdC Etrépagny, CdC Epte Vexin Seine, CdC des Andelys

Fin du rapport

Auteurs et remerciements à :

Tous les services/Responsables de Pôle/Vice-Président(e)s

Coordinateur du rapport :

***Stéphane Mimpontel (Directeur Général des Services)
Diawo Dia (Responsable du Pôle Secrétariat/communication)
James Blouin (Président)***

Date : Août 2016

Approuvé le 20 septembre 2016 en Séance communautaire